

IL ÉTAIT EN FUITE EN TURQUIE
**L'ADJUDANT-CHEF À LA RETRAITE GUERMIT
BOUNOUIRA REMIS AUX AUTORITÉS**

Page 16

LE FOOTBALL NATIONAL
EN DEUIL

**SAÏD AMARA
TIRE SA
RÉVÉRENCE**

Page 16

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4059 | Lundi 3 août 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**5^E JOUR
CONSÉCUTIF
DE BAISSÉ
DES CAS
POSITIFS**

Page 2

ÉVENTUEL VACCIN CONTRE
LA COVID
**L'ALGÉRIE
PREND
LES DEVANTS**

L'Algérie prend les devants afin d'acquérir un vaccin contre la Covid-19, qui sera éventuellement mis sur le marché par l'un des laboratoires mondiaux qui ont entamé la phase des tests.

Page 3



VOYAGE HORS UE

**LE MAE RÉAGIT
À L'EXCLUSION
DE L'ALGÉRIE
DES PAYS SÛRS**

Page 2



BILAN DE L'ANP

**CINQ
TERRORISTES
ÉLIMINÉS ET UN
AUTRE ARRÊTÉ
EN JUILLET**

Page 5



ENTRE LE 1^{ER} JUIN ET LE 1^{ER} AOÛT

**8.778
HECTARES
RAVAGÉS
PAR LES FEUX**

Page 16



COVID-19 / OMS

Les effets de la pandémie seront ressentis pendant des décennies

Les effets de la pandémie de la Covid-19 seront ressentis pendant des décennies, a déclaré le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus. Six mois après avoir décrété l'urgence mondiale, le Comité d'urgence de l'OMS s'est réuni à Genève le 31 juillet pour évaluer la pandémie.

"Cette pandémie est une crise sanitaire comme on n'en voit qu'une par siècle, et ses effets seront ressentis dans les décennies à venir", a déclaré le directeur général, lors de la réunion.

Auparavant, le 30 juillet, Adhanom Ghebreyesus avait déclaré, lors d'un point presse, que les jeunes qui ne portaient pas de masques de protection et ne respectaient pas la distanciation sociale seraient à l'origine de plusieurs flambées de la Covid-19 dans certains pays d'Europe. D'après les données de l'université Johns-Hopkins au 1er août, plus de 17,6 millions de personnes ont été contaminées par le coronavirus.

Le nombre de décès a dépassé les 679.000 dans le monde.

Evoquant les conséquences de la première vague de Covid-19, l'OMS relève que "les économies de plusieurs pays ont été frappées par des restrictions introduites pour lutter contre la propagation du coronavirus". En outre, de nombreuses régions craignent une deuxième vague du virus". Pendant ce temps, de nombreuses sociétés pharmaceutiques travaillent sur des vaccins. Ainsi, l'efficacité des essais cliniques du premier vaccin russe contre le nouveau coronavirus a récemment été annoncée par le ministère de la Défense du pays. Développé par des virologues militaires russes, de concert avec le Centre d'épidémiologie et de microbiologie russe Gamaleia, le médicament a provoqué une réponse immunitaire chez tous les participants aux essais, au moment de leur départ de l'hôpital.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

5^e jour consécutif de baisse des contaminations

Le nombre de nouveaux cas quotidiens de contamination au coronavirus poursuit sa baisse, pour le 4^e jour consécutif, en Algérie, avec 515 nouvelles infections, contre 556 la veille, selon le bilan officiel d'hier dimanche 2 août.

Huit nouveaux décès ont été enregistrés en Algérie lors des dernières 24 heures (13 décès la veille), portant ainsi le nombre de cas confirmés à 310465 et celui des décès à 1218, a indiqué hier dimanche, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar. S'exprimant lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie, Dr Fourar a précisé que le nombre de personnes guéries a atteint 20.968, dont 431 au cours des dernières 24 heures.

Selon la même source, 54 patients se trouvent actuellement en soins intensifs

R. N.

VOYAGE HORS UE

Le MAE réagit à l'exclusion de l'Algérie des pays sûrs

L'Ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, vient de réagir à la décision de l'Union européenne de maintenir l'interdiction d'accès aux ressortissants algériens, à l'aire européenne à cause du coronavirus.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans un entretien accordé à la chaîne Euronews, Amar Belani a estimé que cette décision "n'impacte aucunement le protocole établi par l'Etat algérien, en ce temps de crise".

Il faut rappeler que suite à l'actualisation du répertoire des pays autorisés d'accès à l'UE, l'Algérie s'est vue logiquement au demeurant, exclue de ce nouveau listing divulgué mercredi dernier, considérant sa situation pandémique était "précaire".

L'UE a motivé sa mesure par un impératif de "sécurité, qui vise à préserver l'immunité de l'UE de la matrice épidémiologique algérienne, qui poursuit activement son ascension".

L'ambassadeur algérien a ainsi estimé, que cette décision de l'UE n'aura "aucune répercussion, sur l'ensemble des dispositifs entrepris par les autorités algériennes". Il en veut pour preuve que les autorités algériennes, elles même, ont décidé de maintenir la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes, afin d'endiguer la prolifération du Coronavirus. Rappelons que dans la dernière mise à jour du listing établi mercredi dernier par les représentants diplomatiques de l'UE, seulement douze pays (12) ont été autorisés à accéder au territoire de l'Union européenne.

Il s'agit de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du Japon, de la Corée du Sud, de la Thaïlande, de la Tunisie, du Maroc, de la Géorgie, du Rwanda et de



l'Uruguay.

L'Algérie qui connaît une recrudescence des contaminations au COVID-19 depuis une dizaine de jours qui caracolent autour des 600 nouveaux cas par jours, doit donc attendre que la courbe redescende pour convaincre l'UE de l'intégrer dans la liste "blanche".

"Sans effet pratique" pour l'Algérie

Le fait pour l'Algérie de ne pas figurer dans la liste actualisée des pays dont les citoyens ne sont pas autorisés à accéder à l'Union européenne (UE) est "sans effet pratique", le pays ayant déjà décidé de maintenir ses frontières fermées par stricte adhésion au principe de protection de ses citoyens pour les prémunir des cas de la Covid-19 importés, a indiqué hier dimanche le ministère des Affaires étrangères (MAE) dans un communiqué.

"Le MAE a pris connaissance de la récente liste actualisée des pays dont les citoyens sont autorisés à accéder au territoire de l'UE et dans laquelle ne figure pas l'Algérie", précise la même source.

"Le ministère marque sa surprise devant cette procédure d'autant qu'elle est sans effet pratique, l'Algérie ayant déjà décidé de maintenir ses frontières fermées par stricte adhésion au principe de protection de ses citoyens pour les prémunir des cas de Covid-19 importés, à l'origine de la propagation initiale du virus en Algérie", ajoute le MAE.

Le ministère rappelle, toutefois, que "les moyens et les efforts colossaux engagés par l'Etat sont sans nul pareil dans de nombreux pays, où sont enregistrées de plus graves situations, avec des cas de contamination de loin supérieurs à ceux recensés en Algérie".

"En effet, les efforts de l'Etat ont permis d'atteindre une importante capacité d'action dans le domaine de la lutte contre le Covid-19, avec notamment près d'une quarantaine de centres de dépistages répartis sur l'ensemble du territoire national et des milliers de tests PCR effectués quotidiennement", conclut le communiqué.

C. A.

ALGÉRIENS RAPATRIÉS DE L'ÉTRANGER

Allègement du confinement

PAR RAYAN NASSIM

Le ministère de la Santé a décidé d'assouplir les procédures de confinement des Algériens rapatriés de l'étranger, notamment les personnes âgées de plus de 80 ans et celles souffrant de maladies chroniques... Ces catégories de personnes, après un long séjour à l'étranger imposé par la pandémie du coronavirus (covid-19), pourront rester isolées à domicile au lieu des établissements hôteliers réquisitionnés par l'État.

C'est ce qu'indique la note n°30, signée le 29 juillet par le Dr Djamel Fourar, directeur de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé et porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie du coronavirus en Algérie.

"Dans le cadre de la prise en charge sanitaire des ressortissants mis en confinement, provenant de diverses régions du monde, et à l'effet d'assouplir les procédures pour les personnes en état de vulnérabilité, il vous est demandé, après un exa-

men médical systématique, de dispenser de confinement toutes les personnes âgées de plus de 80 ans avec ou sans comorbidité, les malades présentant une maladie chronique documentée, les personnes ayant séjourné à l'étranger pour des motifs médicaux, les femmes enceintes, les enfants mineurs et toutes les personnes dont l'état physique et ou psychologique est jugé par le médecin inapte pour le confinement sur site", lit-on dans ce document adressé aux walis, aux directeurs de la santé publique et aux responsables des établissements hospitaliers », indique la note reprise par Le Soir d'Algérie dans son édition de ce dimanche 2 août 2020.

Selon la même source, les personnes qui bénéficient de cette procédure devront, néanmoins, "s'engager sur l'honneur à respecter le confinement à domicile pour une durée de 14 jours".

"Par ailleurs, concernant le reste des rapatriés ne rentrant pas dans les catégories sus-citées ils sont, après la levée de leur confinement, maintenus en confinement à domicile moyennant un engagement sur

l'honneur de poursuivre ce confinement", indique encore la note du ministère de la Santé. Autrement dit, les autorités semblent avoir prévu une réduction de la durée du confinement dans les hôtels. C'est ce que laisse entendre ce dernier paragraphe du document.

Pour rappel, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a fait savoir, que 8.511 citoyens algériens bloqués à l'étranger ont été rapatriés jusqu'au 28 juillet, dans le cadre de la poursuite de la deuxième phase de l'opération de rapatriement, lancée le 20 du mois écoulé.

Jeudi dernier, le même responsable a fait savoir que la troisième phase de l'opération de rapatriement des algériens bloqués à l'étranger pour cause de pandémie (Covid-19), sera lancée début août avec 13 vols programmés durant la période allant du 4 au 9 août, dont 9 vols prévus à partir de 4 grands aéroports où seront regroupés des algériens bloqués dans plusieurs pays à travers le monde.

R. N.

ÉVENTUEL VACCIN CONTRE LA COVID

L'Algérie prend les devants

L'Algérie prend les devants, afin d'acquérir un vaccin contre la Covid-19 qui sera éventuellement mis sur le marché par l'un des laboratoires mondiaux qui ont entamé la phase des tests.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Selon un communiqué de la présidence de la République, rendu public hier dimanche 2 août, le président Abdelmadjid Tebboune a instruit le Premier ministre Abdelmadjid Djerad "d'accélérer les contacts nécessaires avec les États où des recherches scientifiques sont effectuées pour produire un vaccin contre la Covid-19". Ceci, précise le communiqué, "afin de pouvoir acquérir le vaccin en quantités nécessaires dès sa mise sur le marché".

L'Algérie se lance ainsi dans la course mondiale pour l'acquisition d'un éventuel vaccin anti-Covid. Le 18 juillet, le ministre de l'Industrie pharmaceutique Lotfi Benbahmed, avait rappelé la promesse faite par la Chine à l'Algérie, de mettre à sa disposition un vaccin que ses laboratoires réussiraient à développer.

"Vous avez vu que la Chine a promis à l'Algérie et au monde entier, de mettre à leur disposition le vaccin dans le cas où elle réussira à le fabriquer", a rappelé le ministre délégué à l'industrie pharmaceutique au cours d'une visite à Bouira. Cette promesse a été faite par le président chinois Xi Jinping, lors du sommet Chine-Afrique le 18 juin.

Toutefois, l'Algérie n'est pas le seul pays qui se lance dans cette course. D'autres pays de l'Union européenne, la Chine, la Russie, les États-Unis et le Royaume-Uni, tentent de réserver des millions d'unités d'un éventuel vaccin.

Jusqu'à présent, aucun laboratoire au monde n'a réussi à mettre en place un remède contre le nouveau coronavirus Covid-19, alors que plus de 100 vaccins sont actuellement en développement par plusieurs laboratoires.

AstraZeneca, Moderna, un vaccin chinois et un autre russe en cours de développement

Plusieurs vaccins sont actuellement en cours de développement, pour venir à bout de l'épidémie du coronavirus. Selon Marie-Paul Kieny, virologue, vaccinologue et directrice de recherche à l'INSERM, invitée de la radio RTL le 29 juillet, "le plus avancé est une société qui s'appelle AstraZeneca. Elle développe un vaccin dont les premières phases de développement ont été menées par l'université d'Oxford (Royaume-Uni)".



"On pense que cette société est à peu près en avance d'un mois, un mois et demi par rapport à ses concurrents, explique Marie-Paul Kieny. Mais il y a tout un paquet de vaccins qui sont déjà bien avancés, et qui suivent le challenger de très près. On attend pendant l'été ou au début de l'automne des premiers résultats d'AstraZeneca, de Moderna, d'un vaccin chinois". "Dès l'année prochaine, il y aura certainement des produits, sur lesquels on saura s'ils sont efficaces à protéger contre le coronavirus", estime la vaccinologue.

"Quant à savoir s'ils protègent contre l'infection, contre la maladie, s'ils protègent les personnes jeunes (les personnes âgées sont toujours plus difficiles à protéger), on a encore des incertitudes sur la performance de ces vaccins."

"Vraisemblablement, il y aura plusieurs vaccins, et certains auront peut-être des efficacités différentes chez les personnes âgées", détaille par ailleurs la vaccinologue. "Certains agiront plus ou moins vite. Certains seront plus réactogènes, c'est-à-dire des vaccins qui provoquent un peu de fièvre. Il va falloir au fur et à mesure que les résultats de ces vaccins soient disponibles pour trouver quel vaccin est le plus adapté pour chaque population".

Le vaccin russe sera lancé au mois d'octobre

Bonne nouvelle de Russie, au sujet du coronavirus ! Le ministère russe de la Santé a annoncé samedi, selon le site Sputniknews, la fin des essais cliniques du vaccin contre le coronavirus et son lancement "populaire", dès le mois d'octobre.

Le ministre russe de la Santé, Mikhaïl Mourachko, rassure que son pays "a terminé les essais cliniques", du vaccin contre le coronavirus, développé par le Centre russe Gamaleïa.

Il précise également, "qu'un ensemble de documents est en cours de préparation pour la procédure d'enregistrement". Voilà qui est de nature à rassurer le monde

confronté à une polémique incroyable sur les chances de trouver un vaccin à la COVID-19. Le ministre russe a expliqué par ailleurs, que les médecins et les enseignants seront les premières personnes à être vaccinées contre la Covid-19, et que la vaccination de la population interviendra en octobre. Faut-il rappeler, que le vice-ministre russe de la Défense a annoncé le 21 juillet dernier que son pays a réussi à développer le premier vaccin contre la COVID-19, grâce à une équipe de virologues militaires, en collaboration avec le Centre d'épidémiologie et de microbiologie russe Gamaleïa. De son côté, Vadim Tarasov, directeur de l'Institut de médecine translationnelle et de biotechnologie de l'université, a appuyé le 28 juillet dernier, que le vaccin russe contre le coronavirus a été développé dans les plus courts délais, expliquant que les chercheurs ont eu recours à une plateforme technologique élaborée au cours des vingt dernières années. Nul doute que ce vaccin russe à provoquer des réactions en chaînes et pousser les grands laboratoires occidentaux qui flairaient le bon coup avant de lancer leurs propres vaccins, à sortir du bois.

Opposition chez les antivax

Alors que les scientifiques progressent dans l'élaboration d'un vaccin, les opposants à la vaccination affirment déjà qu'il sera inefficace et dangereux

Depuis quelques semaines, l'offensive des "antivax" s'organise et prend de l'ampleur sur les réseaux sociaux, à travers des groupes Facebook et des vidéos virales.

"Ces groupes jouent sur les incohérences de certains médecins ou scientifiques pour attiser la peur chez les gens", expliquent les Vaxxeuses, qui luttent contre la désinformation autour du vaccin.

Plusieurs sites peu fiables ont ainsi mis en garde contre un vaccin qui pourrait, d'après eux, tuer plus de personnes que le Covid-19. "Un site a ainsi déformé une citation de Bill Gates pour faire avancer

cette théorie, tandis qu'un autre a repris la vidéo Plandemic, truffée de théories du complot", explique à 20 Minutes Chine Labbé, en charge du pôle Europe à NewsGuard, une organisation spécialisée dans le pre-bunking. Sites internet, vidéos virales, mais aussi groupes Facebook et pétition, l'offensive des antivax [opposants aux vaccins] s'organise et prend de l'ampleur depuis quelques semaines sur les réseaux sociaux.

"Plutôt mourir que m'injecter cette saloperie !"

Sur Facebook, plusieurs groupes affichent une position ferme contre une éventuelle distribution généralisée d'un vaccin. Sur l'un d'entre eux, "Non Au Vaccin Covid 19" qui compte un peu plus de 1.100 membres, les internautes critiquent ouvertement les recherches en cours, appuyant leurs attaques sur des articles de médias alternatifs et des vidéos, tout en pointant les mensonges supposés des autorités sur la pandémie. "Plutôt mourir que m'injecter cette saloperie ! Ma santé n'a pas de prix", explique ainsi dans un post une internaute. "Le vaccin va tous nous tuer" ou encore "Tout ça n'est qu'une machination du gouvernement", peut-on également lire sur cette page Facebook.

Beaucoup d'autres groupes, qui affichent plus globalement leur opposition à la vaccination, relayent les mêmes informations complotistes, et des vidéos YouTube vues des centaines de milliers de fois. Comme celle diffusée le 5 mai dernier dans laquelle le YouTuber Thierry Casasnovas et le controversé médecin suisse Christian Tal Schaller expliquent que la vaccination contre le coronavirus est "une colossale erreur". Certains vont au-delà de la simple méfiance, en signant par exemple une pétition. L'appel à signatures intitulé "Pas de vaccination obligatoire contre le Covid-19", qui alerte contre "les risques généraux des vaccins et plus spécifiques des vaccins anticoronavirus", a ainsi déjà recueilli plus de 7.000 signatures.

L. B.

PROTECTION DU PERSONNEL SOIGNANT

La nouvelle Loi entre en vigueur

La loi pour protéger les personnels soignants algériens des agressions est entrée en vigueur, hier dimanche, après la signature par le président Abdelmadjid Tebboune, de l'ordonnance modifiant et complétant le Code pénal. Le texte, qui a été adopté dimanche 26 juillet par le Conseil des ministres, prévoit des peines de prison jusqu'à la perpétuité, contre les auteurs d'agressions sur le personnel soignant. "Les nouvelles dispositions prévoient, entre autres, la protection pénale de l'ensemble des personnels des établissements de santé publics et privés contre les agressions verbales et physiques et la répression des actes de destruction des biens meubles et immeubles des établissements de santé et des actes d'atteinte à la dignité des patients et au respect dû aux personnes décédées par le biais des réseaux sociaux", précise la présidence de la République, dans un communiqué, publié hier dimanche.

R. N.

PÉNURIE DE LIQUIDITÉS, COUPURES D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ...

Tebboune ordonne l'ouverture d'une enquête

Le président Tebboune a ordonné, hier dimanche, à son Premier ministre, de diligenter une enquête pour identifier les causes des incidents survenus ces derniers jours et ayant eu "des répercussions négatives sur l'économie nationale",

selon la Télévision nationale. Les incidents en question sont la pénurie des liquidités au niveau du bureaux d'Alger Poste, les incendies dans plusieurs régions du pays, et qui ont causé la destruction de plusieurs hectares de

forêts, les coupures d'eau (notamment l'arrêt de la station de dessalement de Fouka), et d'électricité, dans plusieurs quartiers de la capitale, sans préavis, ajoute la même source.

R. N..

PORT DE BÉJAÏA

Plus de 400 millions DA de pertes, après 12 jours de grève

Le bras de fer, entre la direction de l'Entreprise portuaire de Béjaïa (EPB) et les travailleurs en grève illimitée depuis le 20 juillet, se poursuit. Les conséquences sur le port se chiffrent en centaines de millions de dinars de pertes.

PAR RIAD EL HADI

Ce mouvement de grève a paralysé toutes les activités de marchandises du port, et seule l'activité du port pétrolier est assurée par le traitement des bateaux transportant le gaz et le pétrole. Selon le PDG de l'EPB, Halim Kasmi, l'entreprise a enregistré durant les 12 jours de grève (jusqu'à hier), plus de 400 millions DA. Pour rappel, la grève des employés de l'EPB a été initiée par la section syndicale, avec le soutien de l'union locale UGTA, qui exigent le départ du P-dg Halim Kasmi. Le conseil syndical dénonce l' "instabilité de l'entreprise", le "harcèlement des travailleurs par le P-dg, afin de les obliger à signer une convention portant sur la contribution des œuvres sociales à la prime d'intéressement annuel" et "l'absence de dialogue dans les décisions entreprises par la direction". "J'ai appelé au dialogue et non à la grève et au débrayage intempestif qui pénalisent l'entreprise, le développement régional et la situation des travailleurs", a indiqué le P-dg de l'EPB en rappelant que c'est le 5e débrayage depuis son installation à la tête de l'entreprise en septembre 2019. "C'est une prise d'otages organisée par certaines personnes qui ont confisqué la vérité aux

travailleurs", a-t-il dénoncé dans une déclaration au journal El Moudjahid, de ce dimanche 2 août 2020.

Le Port enregistre des pertes de 40 millions de dinars par jour

"Nous avons tenu deux réunions sans aucun résultat, ils demandent uniquement mon départ", a ajouté Halim Kasmi. "Avec cette grève illimitée, nous enregistrons une perte de 40 millions de dinars par jour, soit plus de 400 millions de dinars à ce jour, 12e jour de grève, et des surestaries de 700.000 dollars en facturations de fret", a-t-il précisé. Selon le P-dg de l'EPB, ce n'est pas au conseil syndical d'exiger son départ, ce n'est pas une revendication sociale. "Je suis sous contrat pour atteindre les objectifs fixés par le groupe, et c'est seulement aux responsables de la tutelle et du groupe de juger mes résultats et seul le conseil d'administration peut décider de mon sort", a-t-il dit. "Donc, les revendications énumérées sont fausses. Les portes du dialogue sont ouvertes, mais ces gens refusent de s'asseoir autour d'une table pour discuter dans un cadre légal et organisé. Certes, la discipline de travail que j'ai instaurée dérange ces gens", a-t-il expliqué.

Selon Halim Kasmi, "contrairement à ce qu'avancent les grévistes sur la situation du port et qui sollicitent une commission d'enquête sur sa gestion, je dirai que toute commission est la bienvenue, car le port de Béjaïa va bien et les indicateurs affichés sont éloquentes".

Le P-dg de l'EPB s'est, par ailleurs, expliqué sur le "harcèlement fait par le P-dg de

les obliger à signer une convention, portant sur la contribution des œuvres sociales à la prime d'intéressement annuel", que lui reproche le syndicat.

A ce propos, Halim Kasmi a indiqué : "Le 3 juin dernier, l'assemblée générale a fait un effort pour octroyer une prime d'encouragement aux travailleurs malgré les résultats avec une baisse de 51% par rapport à l'année précédente. L'AG a fixé la somme à 175.000 DA brut, soit 146.000 DA net. Les ouvriers voulaient plus que cela. La somme a été augmentée à 220.000 DA par travailleur. J'ai demandé à ce que les œuvres sociales participent à hauteur de 20.000 DA par travailleur et l'entreprise avec une somme supplémentaire de 75.000 DA pour attendre les 220.000 DA souhaités. Mais lors de la réunion du 5 juin dernier, les membres du comité de participation et du syndicat se sont reniés, et ont refusé de signer le procès-verbal de réunion en rejetant les décisions prises. J'ai pris la décision de ne pas pénaliser les travailleurs de cette prime, et j'ai procédé à son versement. Les conditions de travail des travailleurs ont été nettement améliorées, avec une meilleure grille de salaires et chaque mois un trophée est décerné au meilleur ouvrier".

Le port "consigné jusqu'à nouvel ordre"

Pour le P-dg de l'EPB, "cette grève, qui intervient dans une situation sanitaire exceptionnelle due à la pandémie du coronavirus, porte un grand préjudice à l'entreprise qui a déjà enregistré des cas confirmés", mais "toutes les mesures barrières ont été mises en place en multi-



pliant les actions de prévention et de sensibilisation en collaboration avec les services de la direction de la santé".

Selon lui, "il a ainsi été mis à la disposition des employés, tous les moyens de protection nécessaires (bavettes, gel hydro alcoolique, savon, désinfection périodique des bureaux, locaux et des navires)", aussi "un dispositif a été mis en place par la DSP, sur les opérations de pilotage et de traitement des navires afin de s'assurer de l'admissibilité des navires ne présentant aucun risque sanitaire pour le personnel du port et autres auxiliaires et prévoir éventuellement l'isolement des navires suspects". Pour rappel, en raison de ce débrayage, le port de Béjaïa a été "consigné jusqu'à nouvel ordre", a indiqué, la semaine passée, l'EPB dans une note datée en demandant aux usagers de cette infrastructure portuaire de dérouter leurs navires vers d'autres ports algériens. L'entreprise a ajouté qu'elle continuera à assurer ses services pour les navires transportant des produits stratégiques (hydrocarbures, gaz, animaux vivants...).

R. E.

CHANGE

Nouveau record historique de l'Euro face au Dinar algérien

Le Dinar algérien poursuit sa dégringolade face à l'Euro, avec un nouveau record historique atteint ce dimanche dans les cotations officielles de la Banque d'Algérie. Un Euro s'échange désormais, à 152,25 Dinars algériens, un seuil que la monnaie unique européenne n'a jamais franchi. Mercredi, l'Euro avait franchi la barre des 150 dinars (150,006 dinars). S'il continue de baisser face à l'Euro, le dinar ne se porte pas bien aussi face au dollar. Ce dimanche, sur le marché interbancaire de change, le billet vert s'échange à 128,13 dinars, en hausse par rapport à sa cotation de mercredi 30 juillet (127,81 dinars).

R. N.

AÏD EL ADHA

Djerad adresse ses vœux au peuple algérien et aux membres du corps médical

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a adressé hier, un message de vœux au peuple algérien à l'occasion de l'Aïd el Adha, ainsi qu'aux membres du corps médical, mobilisés contre l'épidémie de la Covid-19, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre. "Bonne fête de l'Aïd el Adha, à tous les Algériens et Algériennes, ainsi qu'à toute la Nation. Puisse Allah répandre ses grâces et bénédictions, sur nous tous, en cette fête, et lever cette épidémie sur nous", a écrit M. Djerad dans son message. "Je ne peux oublier, en cette occasion, comme à l'accoutumée, d'adresser mes vœux à l'ensemble des staffs médicaux, ainsi qu'à tous les corps mobilisés pour veiller au bien-être du citoyen et l'aider à affronter l'épidémie, tout en leur exprimant mes vœux de bonne santé", a conclu le Premier ministre.

R. N.

EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR

Un tremplin pour les jeunes Algériens

PAR OUAIL MEHIGUENI

Mohamed Arkab, ministre des Mines, est revenu ce samedi, dans un entretien accordé à l'APS, sur le sujet de l'exploitation artisanale et industrielle de l'or dans le Sud algérien.

La préparation de cahiers de charges et d'appels d'offres, par l'Agence nationale des activités minières (ANAM), nous permettra de produire plus de 12 substances minérales en Algérie au profit de l'industrie nationale, a fait savoir M. Arkab. "Le projet le plus imminent est le lancement de l'exploitation artisanale au niveau des filons aurifères du Hoggar, de Tamanrasset et d'Illizi. Nous avons élaboré le cahier des charges qui est en cours d'étude et de vérification", a-t-il confié. Ce projet devra permettre aux jeunes, de s'organiser en coopératives ou en PME, soutenus, bien sûr, dans leur formation et dans l'acquisition du matériel nécessaire à l'exploitation aurifère. Ensuite, explique le ministre des Mines, "nous constituerons un comptoir de l'or au niveau duquel l'ENOR (Entreprise d'exploitation des mines d'or), pourra extraire le métal précieux et l'évaluer tout en rémunérant les jeunes pour leur apport".

Par ailleurs, Mohamed Arkab a fait savoir, qu'il s'agira également de préparer



un cahier des charges pour l'exploitation industrielle de l'or, en attirant un partenaire capable, au niveau technologique, d'exploiter ces mines. Pour rappel, le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, avait abordé, lors du Conseil des ministres du dimanche 12 juillet dernier, la confection des textes autorisant l'exploitation des gisements aurifères de Djanet et de Tamanrasset par les jeunes. Le ministre des Mines avait également indiqué, que les jeunes peuvent explorer l'or dans le sud en formant des coopératives pour légaliser leurs activités.

O. M.

POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS RURALES

Elle ont montré "leurs limites", selon Ali Daoudi

En dépit de la mise en œuvre de politiques visant à promouvoir les territoires ruraux, et faute de n'y avoir pas intégré les acteurs locaux, ceux-ci continuent de souffrir d'un sérieux déficit de développement, dans plusieurs secteurs d'activité.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Pour l'agro-économiste, Ali Daoudi, le développement du milieu rural constitue une question fondamentale, compte tenu de l'importance de leurs espaces et de la population qui y vit. Il signale que 62 % des communes qui y sont éparpillées regroupent quelque 12 millions d'habitants, ajoutant qu'elles constituent des espaces géographiques pouvant générer davantage de richesses, si elles étaient mieux encadrées.

S'exprimant, hier dimanche, à l'émission *L'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, celui-ci rappelle que depuis l'indépendance, ces régions ont fait l'objet de nombreuses approches visant à les promouvoir "mais, constate-t-il, beaucoup reste à faire, malgré ce qui y a été réalisé". Pour hâter la relance de ces dernières, il y a nécessité, dit-il, de tirer les leçons de ce qui a été entrepris, ailleurs, au bénéfice des zones rurales, sur la base de différentes



approches, communautaires où intersectorielles. Ces dernières, indique-t-il, ont montré leurs limites parce qu'explique-t-il, les décideurs ont eu tendance à penser qu'il suffisait d'y promouvoir l'agriculture, pour assurer leur développement. Pour lui, on peut y développer l'agriculture, mais sans, pour autant, que cela soit suivi de celle des espaces ruraux dans leur ensemble, notamment en matière de services publics, de création d'emplois hors agriculture ou d'amélioration de leur cadre de vie.

L'autre élément d'importance, reprend-il, c'est que le développement des zones rurales est généralement "propulsé" par des acteurs externes sans, le plus souvent, l'implication de leurs responsables et compétences.

À ce propos, le professeur Ali Daoudi cite

l'exemple des politiques de développement rural intégré, engagé en 2008, "qui, dans leur conception, note-t-il, représentait une innovation", en ce sens où ils impliquaient des acteurs locaux. Il relève que le maillon faible de ces politiques, "qui n'ont pas atteint leurs objectifs" est dû au fait qu'il y a eu absence d'un esprit d'intersectorialité, chaque intervenant agissant à sa guise, sans concertation aucune avec ses vis-à-vis.

L'intervenant signale, d'autre part, le fait qu'il n'ait été, jusqu'alors, dressé aucune évaluation institutionnelle de la politique de développement du monde rural, "très bonne à la base", qui suscitait "tant d'espoirs", en raison des "cafouillages" qui l'ont marqué.

R. R.

ÀÏD EL ADHA

La permanence respectée à plus de 99%

PAR IDIR AMMOUR

Visiblement cette année les commerçants et les autres activités d'astente à une permanence ont pleinement joué le jeu, à en croire le ministère du Commerce, dont le communiqué rendu public fait état d'un taux de suivi de 99,83% au niveau national, sur l'ensemble des commerçants réquisitionnés. Le ministère du Commerce s'est dit satisfait de l'attitude des commerçants durant les deux jours de l'Aïd el-Adha. "Le programme des permanences durant cette fête de l'Aïd el Adha a été hautement respecté, en dépit de la situation sanitaire que vit le pays, à l'instar d'autres pays du monde, outre le confinement sanitaire et les mesures d'interdiction de circulation interwilayas", a précisé le communiqué. Concernant la répartition des taux

de permanence, cinq directions régionales sur sept ont réalisé un taux de couverture de 100%. Il s'agit des directions régionales d'Alger, Ouargla, Blida, Batna et Saïda, suivies par celle d'Annaba avec un taux de 99,97%, puis celle de Béchar (98,52). Toujours, dans le même contexte, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Tahar Boulouar, a déclaré, de son côté, que "le programme élaboré à l'occasion de la fête religieuse par le ministère du Commerce a été rigoureusement respecté". Il a précisé que le nombre de commerçants ayant travaillé a dépassé le nombre fixé par le ministère, à savoir 47 000 représentants de différentes activités : boulangeries, alimentation générale, magasins de fruits et légumes, laiteries, minoteries. "10.000 détaillants ont ouvert leurs magasins pen-

dant les deux jours de l'Aïd, bien qu'ils n'étaient pas inclus sur les listes de permanence", a-t-il souligné. Le président de l'association El Aman pour la protection des consommateurs, Hacène Menaouar, s'est, lui aussi, déclaré satisfait du taux de suivi du programme de permanence. De son avis, "les peines qu'encourent les commerçants qui n'observent pas le programme de permanence, notamment une fermeture du commerce pour une période de 3 mois et le paiement d'une amende allant de 30.000 à 200.000 DA ont découragé tout contrevenant". Par ailleurs, il a noté que "les commerçants lourdement pénalisés au cours des trois derniers mois, en raison des mesures de confinement, ont choisi de travailler durant les deux jours de la fête de sacrifice".

I. A..

BILAN DE L'ANP

Cinq terroristes éliminés et un autre arrêté en juillet

Les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont procédé, en juillet dernier, à l'élimination de cinq terroristes et à l'arrestation d'un autre et de cinq éléments de soutien aux groupes terroristes, selon un bilan opérationnel rendu public hier dimanche par le ministère de la Défense nationale (MDN). En matière de lutte contre le terrorisme, les unités de l'ANP "ont procédé, en juillet dernier, à l'élimination de cinq terroristes et à l'arrestation d'un autre et de cinq éléments de soutien aux groupes terroristes, outre la

découverte et la destruction de 5 casemates pour terroristes et 39 bombes artisanales", a précisé la même source.

Le bilan opérationnel fait état également de la saisie, durant la même période, de "deux fusils de chasse, un fusil à répétition, cinq kalachnikov, quatre pistolets automatiques, trois chargeurs, mille 1.000 cartouches, et quatre bombes artisanales".

En matière de lutte contre la contrebande, la même source relève l'arrestation de "374 orpailleurs et la saisie de 165 marteaux

piqueurs, 209 groupes électrogènes, 12 détecteurs de métaux, 18 pièces de dynamite, 4 mètres de mèche de détonation, et 57 véhicules".

Il est question aussi de la saisie de "262,7 quintaux de tabac, 54.840 boîtes de cigarettes, 78.633 litres de carburant, et 4 paires de jumelles", outre la saisie de "21 sacs de mélange de pierres et d'or brut, deux concasseurs, et deux machines pour la pêche du corail".

Le bilan signale aussi la saisie de "2.048 unités de médicament, 39.802 unités de

boissons, 160.7640 unités de jeux pyrotechnique et d'un montant de 2.290.000 DA". Dans le volet lutte contre les stupéfiants et le crime organisé, "77 trafiquants ont été arrêtés et 57,29 quintaux de kif traité et 314.157 comprimés psychotropes saisis".

S'agissant de la lutte contre la migration clandestine, "274 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés", et "562 tentatives d'émigration clandestine ont été mises en échec", a conclu le bilan.

R. N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE DURANT LES DERNIÈRES 24 HEURES

Deux décès et 209 blessés

Deux personnes ont trouvé la mort et 209 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route enregistrés durant les dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier dimanche un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger avec 01 personne décédée et 17 autres blessées, avec 17 interventions pour la prise en charge des victimes des accidents de la circulation, précise la même source.

Durant la période (bilan arrêté le 2 août à 8h du matin), les unités de la Protection civile ont enregistré 3123 différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité et ainsi les opérations de sensibilisations et de désinfections relatifs à la Covid-19.

En ce qui concerne les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la protection civile ont effectué 57 opérations de sensibilisation à travers 04 wilayas (30 communes), portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens sur la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique.

Les unités de la protection civile ont effectué également 70 opérations de désinfection générale à travers 05 wilayas (32 communes) ciblant, l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, et mobilisant 181 Agents de la Protection Civile tout grade confondu, 34 ambulances, 28 Engins, ainsi que la mise en place des dispositifs de surveillance dans 34 sites d'hébergement destinés au confinement des citoyens rapatriés à travers les wilayas d'Alger, Biskra, Illizi, Mostaganem, Tizi Ouzou, Boumerdès, Sétif, Guelma, Constantine, Aïn Defla, Annaba et Skikda.

Asouligner, l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya de Blida pour le repêchage d'un enfant âgé de 13 ans décédé noyé dans une retenue collinaire au lieu dit Boudjeroua commune de Soumaa, la victime été évacuée vers l'hôpital de Boufarik.

Dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et les récoltes, la Protection civile a enregistré durant la même période 52 incendies, dont 28 incendies de forêts, 13 incendies de maquis, 07 incendies d'herbes, 04 incendies de récoltes, ayant causé des pertes estimées 368 ha de forêt, 397 ha de maquis, 367 ha d'herbes, 800 bottes de foin et 675 arbres fruitiers brûlés.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 05714708178
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°04/2020 lancé le 18/06/2020 (ANEP 2016 009 995) par la direction des équipements publics de la wilaya de Batna (DEP) en vue de :

Opération : Etude, suivi, réalisation et équipement de 24 salles de classes d'extension pour le moyen

Projet : Etude et suivi pour la réalisation de 24 salles de classes d'extension pour le moyen

Lot n°01 : 08 classes au CEM MRAZGA SAAD ROUTE DE TAZOULT commune de Batna

Lot n°02 : 08 classes CEM OMAR LOMBARKIA B4 commune de Batna

Lot n°03 : 04 classes au CEM MEGAACHE SAID commune de SEFIANE N'GAOUS

Lot n°04 : 04 classes au CEM ZAALANI MEBAROUK commune de AIN YAGUOUT EL MADHER

est attribué provisoire comme suit :

N°	Commune	Identité de l'établissement	Nombre de classes	BET Attribué + NIF	Montant TTC	Note techn.	Note pres.	Note financière	Note globale	Délai étude + suivi	Observation
1	Route de Tazoult Batna	CEM MRAZGA SAAD	8	BAZIZI ADNANE 010519830284927	2 060 799.99	15	28.24	17.28	60.52	E : 2 S : 6	Mieux classée
2	Batna	CEM OMAR LOMBARKIA B4	8	HALAOUA AZIZ 186054800448171	1 731 764.70	15	24	20	59	E : 2 S : 6	Mieux classée
3	Sefiane à N'gaous	CEM MEGAACHE SAID	4	GROUPEMENT - FA GOUAREF ADEL ET ZAKKOUR FARID 178054500196167	1 030 400.00	15	24.24	20	59.24	E : 2 S : 6	Mieux classée
4	Ain Yaguout El Madher	CEM ZAALANI MEBAROUK	4	GROUPEMENT SADS 199005010220450	865 882.35	15	28	18	61	E : 62 S : 6	Mieux classée

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres technique et financière, sont appelés à se rapprocher du service contractant au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Un délai de dix (10) jours à partir de la première parution de cet avis est accordé aux soumissionnaires non retenues pour introduire auprès de la commission des marchés publics (secrétariat de la wilaya de Batna) leurs recours relatifs à l'avis d'attribution provisoire du projet sus-cité.

Midi Libre n° 4059 - Lundi 3 août 2020 - Anep 2016 012 427

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA

DIRECTION DES MOUDJAHIDINE ET AYANTS DROITS

NIF 0599147019000429

Opération N° : SF 5 752 5 262 147 07 01

APPEL D'OFFRES OUVERT N° :/2020

La Direction de des moudjahidine et ayants droits de la Wilaya de GHARDAIA lance un appel d'offres ouvert pour : achèvement de l'équipement du musée du moudjahidine à metlili en quatre (04) lots

- Lot N°01 : acquisition et installation de l'équipement de la salle d'exposition
- Lot N°02 : acquisition et installation de matériel de la salle de conférence
- Lot N°05 : acquisition et installation de l'équipement du foyer
- Lot N°07 : acquisition et installation de l'équipement anti incendie.

Les entreprises intéressées peuvent soumissionner et bénéficier d'un ou plusieurs lots suivant la nature de leurs activités.

Les entreprises spécialisée et intéressées peuvent retirer le cahier de charges contre paiement de la somme de 3.000,00 D.A au profit Trésor de la wilaya de Ghardaia.

NB/ lot n° 07 réservé pour les micro entreprises suivant l'article 87 du décret 15/247 du 16/09/2015 portant code des marchés public , à l'adresse suivante :

DIRECTION DE MOUDJAHIDINE ET AYANTS DROITS DE LA WILAYA DE GHARDAIA
BOUHRAOUA BAS GHARDAIA

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires exigées par le cahier des charges, doivent parvenir l'adresse sus indiquée, sous enveloppe cachetée anonyme portant la mention

«à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»
 - appel d'offres ouvert N° ... /2020. Lot N°...
 achèvement de l'équipement du musée du moudjahidine à metlili

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière menées par des documents sous cités déposées au niveau de la direction des moudjahidine et ayants droits dans un délai de 15 jours à partir de la première parution de cette annonce .

PIECES A FOURNIR PAR LES SOUMISSONNAIRES :

❖ **Le dossier de candidature contient :**

- une déclaration de candidature remplis selon le modèle jointe.
- une déclaration de probité.
- les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Une copie du registre de commerce. Electronique

- Moyens humains encadrement doit être justifié par : diplôme + C.V + Attestation d'affiliation à la CNAS (dernière année).
- Moyens matériels (copie de la carte grise + assurance ou contrat de location notarié)
- Concernant le fabricant il faut joindre l'attestation de fabricant légalisée donnée par la chambre du commerce et de l'industrie.

❖ **L'offre technique contient :**

- une déclaration de soumission.
- un mémoire technique justificatif et tout document permettant d'évaluer l'offre technique : (éliminatoire dans le cas ou ne pas jointe au dossier)
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- descriptifs techniques des équipements proposés (catalogue et photos).
- Engagement de délais de livraison.
- Engagement délais de garantie pour lot 05 et 07
- Engagement délais de service après vente proposés pour le lot n° 05 et 07.
- descriptifs techniques des équipements proposés (catalogue ou photos)

❖ **L'offre financière contient:**

- la lettre de soumission. (daté paraphé et signé)
- le bordereau des prix unitaires (BPU). (daté paraphé et signé)
- le détail quantitatif et estimatif (DQE). (daté paraphé et signé)

Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de jusqu'à 12 :00 h . Si le dernier jour de cette durée coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle est prolongée au jour ouvrable suivant..La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours fermes à compter de la date de la première parution de cette annonce. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres ouvert N° ... /2020 .l'objet de l'appel d'offre lot N° ... ».

L'ouverture des plis des offres techniques et financière se fera le même jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 1200. En séance publique au siège DE DIRECTION DES MOUDJAHIDINE ET AYANTS DROITS DE LA WILAYA DE GHARDAIA .Bouhraoua bas.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres (15 jours) augmentée de quatre vingt dix (90) jours et ce à compter de la date de dépôt des offres.

MIDI

ÉCONOMIE

Pages 08-09 et 10

L'impact de l'épidémie du Covid-19 sur l'économie algérienne :

Une importante décroissance, du chômage et des risques de tensions sociales

Le président de la République a présidé un conseil des ministres le 26 juillet 2020 afin d'évaluer les effets économiques et sociaux de la pandémie du Covid-19, qui se font lourdement sentir en Algérie, plongeant le pays dans la récession, selon les données officielles du gouvernement, à l'instar de la majorité des pays du monde.



La crise économique impacte le niveau des réserves de change et la cotation officielle du dinar

L'impact de l'épidémie du Covid-19 sur l'économie algérienne : Une importante décroissance, du chômage et des risques de tensions sociales

Le président de la République a présidé un conseil des ministres le 26 juillet 2020 afin d'évaluer les effets économiques et sociaux de la pandémie du Covid-19, qui se font lourdement sentir en Algérie, plongeant le pays dans la récession, selon les données officielles du gouvernement, à l'instar de la majorité des pays du monde.

PAR Dr *ABDERRAHMANE MEBTOUL



1.-Fin mai début juillet, la banque mondiale anticipait une récession pour l'Algérie en 2020 de moins 6,4%, le FMI plus de 5% et la Banque africaine de développement (BAD) plus de 4%. Selon les données de l'ONS publiées le 25 juillet 2020, au 1er trimestre 2020, l'économie algérienne a enregistré une croissance négative de -3,9 %, contre une croissance positive (+1,3%) à la même période de 2019 avec une baisse du taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures de l'ordre de -1,5% contre +3,6% à la même période 2019. Le secteur des hydrocarbures a ainsi connu une croissance négative de (-13,4%), contre (-7,1%) à la même période de l'année 2019 donnant cumulé une chute de 20,5%, les services marchands une baisse de (-2,8%) dont les transport et communications (-4,8%), hôtels, cafés et restaurants (-2,7%), commerce (-1,5%) et les services fournis aux ménages (-1,8%), les services non marchands avec une baisse de croissance de (-1,6%), le secteur de l'Industrie (-0,5%) avec une exception, les industries agro-alimentaires plus 2,6%, des industries divers, le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche a ainsi enregistré un taux de croissance +2,3% mais paradoxale qui contredit les déclarations dues organisations patronales qui affirment que ce secteur est sinistré, selon l'ONS le BTPH (bâtiment, travaux publics et hydrauliques) aurait connu une croissance positive de plus 0,8. Le ministre des Finances avait révélé le 18 juillet 2020, lors de la rencontre avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques, les pertes financières qu'ont encaissées certaines entreprises publiques suite à la crise du coronavirus : pour le secteur de la santé, 12 milliards de dinars, plus de 24 milliards de dinar au profil des familles nécessiteuses, plus de 3 milliards de dinar destinés au rapatriement des algériens bloqués à l'étranger, plus de 12 milliards de dinar en guise de compensation exception-

nelle au profil des agents de l'Etat. les pertes de certaines entreprises publiques, entre autres, Sonelgaz avec 6,5 milliards de dinar, SONATRACH avec 247 milliards de dinars et Naftal avec 20 milliards de dinars. Dans ce même contexte, le Ministre a mentionné également les pertes des compagnies aériennes algériennes, qui s'élèvent à plus de 16 milliards de dinar suite à l'annulation de 4357 vols en mars et avril derniers uniquement et que l'Algérie a contribué de 271 millions de dinars au profil de la coopération internationale pour la lutte contre la Covid-19. Cela corrobore les prévisions de la loi de finances complémentaires 2020 qui se fonde sur le prix fiscal de 30 USD et sur le prix de marché de 35 USD est le prix au-delà duquel, si cela se réalise, le surplus sera versé au Trésor public, dans le Fonds de régulation des recettes. Cela montre la dépendance accrue vis-à-vis de la rente des hydrocarbures dont le prix échappe à toute décision interne représentant avec les dérivées 98% des recettes en devises. Les recettes provisionnelles reculent à 5.395,5 milliards DA contre 6.289,7 milliards de dinars dans la LF initiale dont 1.394,7 milliards DA de fiscalité pétrolière et 4.001,1 milliards de dinars de fiscalité ordinaire. Les dépenses du budget ont été revues à la baisse de près de 6% passant ainsi à 7.372,7 milliards de dinars contre 7.823,1 milliards de dinars dans la LF initiale dont 4.752,4 milliards de dinars pour les dépenses de fonctionnement et 2.620,3 milliards de dinars pour les dépenses d'équipement. Les dépenses de fonctionnement baissent (en dehors des salaires et transferts sociaux) de 141 milliards de dinars (près de -3%) par rapport à la loi de finances préliminaire de 2020, en raison de la baisse de 150 milliards de dinars des dépenses courantes, contre une hausse de 9 milliards de dinars destinés à couvrir la hausse du Salaire national minimum garanti (SNMG). Les dépenses

d'équipement ont été réduites de 309 milliards de dinars (-10,5 %) pour passer à 2.620,3 milliards de dinars, contre 2.929,7 milliards de dinars dans la loi préliminaire. Toujours, dans le cadre des restrictions, il est prévu une baisse de la valeur courante des importations de marchandises de 4,7 milliards de dollars, pour atteindre 33,5 milliards de dollars, plus la baisse de la valeur courante des services de 2,3 milliards de dollars qui ont fluctué entre 2010/2019 entre 9/11 milliards de dollars par an (appel aux compétences étrangères. Mais le fait le plus important est la baisse des exportations d'hydrocarbures à 17,7 milliards de dollars, contre 35,2 milliards de dollars prévus dans l'ancienne loi de finances. Le déficit budgétaire devrait atteindre -1.976,9 milliards de dinars, soit -10,4% du Produit intérieur brut (PIB) (contre -1.533,4 milliards de dinars, soit -7,2% du PIB dans la loi préliminaire). la balance des paiements enregistrant un solde négatif de -18,8 milliards de dollars, contre 8,5 milliards de dollars dans la loi de finances préliminaire, alors que niveau des réserves de change devrait reculer plus fortement que prévu d'ici à la fin 2020 pour atteindre 44,2 milliards de dollars contre une prévision initiale de 51,6 milliards de dollars.

2.-Il est important dans le cadre d'une vision stratégique de relance économique, d'analyser l'impact de la baisse du taux de croissance en Algérie par exemple, sur le taux de chômage qui s'ajoute au taux officiel au 31/12/2019, en distinguant les emplois dans les segments productifs et les emplois rente improductifs tenant compte de la forte pression démographique, plus de 43 millions d'habitants en 2020 et plus de 50 millions horizon 2030 qui nécessitera un taux de croissance entre 8/9% pendant plusieurs années afin d'atténuer les tensions sociales. Pour l'OCDE dans son rapport de mai 2020, une baisse d'un point de taux de croissance engendre un accroissement du chô-

mage en stock de 350.000. Si l'on prend les données pour 2019, taux de croissance moyen de 2% en Algérie et celles de la banque mondiale du 08 juin 2020 -moins 6,4% (recul 8,4%) celles de la banque africaine de développement de début juillet 2020 - scénario pessimiste moins de -5,4% et modéré -4,4%, et les données de l'ONS de juillet 2020, de moins 3,9%, nous aurons un stock additionnel de chômeurs pour 2020 en Algérie qui varierait entre 2.500.000 et 1.800.000 Cela n'est pas propre à l'Algérie, Cette situation de l'économie mondiale a un impact sur l'économie algérienne sur le plan macro-économique et macro-social dont je recense sept impacts. Premièrement, sur le niveau des réserves de change qui étaient de 194 milliards de dollars fin 2013 et qui risquent d'être inférieures à 40 milliards de dollars fin 2020, le gouvernement prévoyant 44 milliards de dollars alors que la loi initiale 2020 adoptée en décembre 2019 prévoyait 51,6 milliards de dollars. Deuxièmement, sur le niveau de la balance des paiements, document de référence au lieu de la balance commerciale, incluant les sorties de devises des services avec un accroissement du déficit budgétaire que l'on peut combler artificiellement par une dépréciation du dinar en référence au dollar et à l'euro (gonflé en dinars pour la fiscalité pétrolière et les importations de biens, pour ce dernier supporté en final par le consommateur. Troisièmement, sur la valeur du dinar corrélée à 70% aux réserves de change, permettant une épargne forcée et permettant d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (exportation des hydrocarbures en dollars reconvertie en dinars dévalué et la fiscalité ordinaire via les importations selon les mêmes mécanismes, voilant l'importance réelle du déficit budgétaire Pour preuve le cours

officiel du dinars par rapport à l'euro se rapproche fin juillet 2020 de 150 dinars un euro et avec des réserves de change de 10/20 milliards de dollars le cours officiel du dinar algérien dépasserait 200 dinars un euro, en cas d'une non dynamisation des sections hors rente, la valeur d'une monnaie reposant avant tout sur la production et la productivité. Quatrièmement, nous aurons un impact sur le rythme de la dépense publique qui détermine fondamentalement le taux de croissance avec les effets indirects à 80% important 70% des besoins des ménages et des entreprises publiques et privées dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15%. Environ 83% de la superficie économique est constituée de petits services/commerce, et le secteur industriel pesant moins de 6% du PIB). Cinquièmement, sur le niveau d'inflation qui est actuellement compressé par les subventions, la cohésion sociale étant assurée par les transferts sociaux, mais intentionnelle dans le temps sans le retour à la croissance. Sixièmement, l'impact sur le niveau de création d'emplois pouvant conduire à d'importantes tensions sociales, voire politiques ayant privilégié jusqu'à présent non les emplois productifs mais les emplois rente, avec la pléthore dans les administrations, les sureffectifs dans les entreprises publiques et les emplois temporaires en partie improductifs comme faire et refaire des trottoirs. Car le taux d'emploi étant fonction du taux de croissance et des structures de productivité, devant s'attendre à un accroissement du taux de chômage (plus de 15% en 2021 selon le FMI), en tenant compte que sur plus de 12 millions de la population active en 2020, plus de 40% de l'emploi est dans la sphère informelle souvent sans protection sociale, devant créer plus de 300.000 emplois par an qui s'

'ajoute au taux de chômage actuel nécessitant annuellement sur au moins cinq années un taux de croissance de 8/9%. Septièmement, sur l'extension de la sphère informelle, j'ai eu à diriger pour le 4e Think Tank mondial à l'Institut des relations internationales IFRI, Paris, décembre 2013. C'est un dossier complexe, devant distinguer la partie dinars de la partie devises l'étranger devant méditer l'expérience des mesures passées qui ont été un véritable échec selon l'avis de la majorité des experts financiers, dont certains oligarques rentiers en ont profité ayant joué sur la distorsion des taux d'intérêt banques faible/Trésor plus élevé, puisant non dans leurs fonds mais dans ceux des banques publiques, n'ayant pas réussi à intégrer le capital argent de la sphère informelle. En période de crise et c'est une loi universelle applicable à tous les pays, cette sphère s'étendant et son intégration dépend fondamentalement du retour à la confiance et d'une nouvelle régulation d'ensemble tant de la société que de la politique socio-économique. La sphère informelle contrôle selon la banque d'Algérie plus de 33% de la masse monétaire en circulation, plus de 40/45% de l'emploi concentré dans le commerce, les services, les saisonniers dans l'agriculture, et plus de 50% de la valeur ajoutée hors hydrocarbures. Les mesures autoritaires bureaucratiques produisent l'effet inverse et lorsqu'un gouvernement agit administrativement et loin des mécanismes transparents et de la concertation sociale, la société enfante ses propres règles pour fonctionner qui ont valeur de droit puisque reposant sur un contrat entre les citoyens, s'éloignant ainsi des règles que le pouvoir veut imposer reposant sur LA CONFIANCE. Sur environ 12,5 millions de la population active pour 44 millions d'habitant en mars 2020 environ 40/45% de la population active,

confrontés à trois dilemmes. Le premier scénario est continuer le confinement quitte à étouffer la machine économique avec les risques neuro-psychologiques et surtout le risque d'exploitations sociales pour ceux qui n'ont pas de revenus et de protection sociale. surtout dans des pays où domine la sphère informelle. Le second scénario est le dé-confinement total avec le risque d'un désastre sanitaire avec des millions de morts, qu'aucun Etat et système sanitaire ne pourrait supporter avec le risque d'une déstabilisation politique de bon nombre de pays qui n'ont pas d'assises populaire. La solution médiane est un dé-confinement progressif maîtrisée conciliant l'aspect. Le choc de 2020 dû au coronavirus aura des effets durables sur l'économie du monde 2020 avec de sondes de chocs en 2021, sous réserve de la maîtrise de l'épidémie le dernier trimestre 2020, un taux de croissance élevé de rigidités structurelles et non conjoncturelles, devant comparer le comparable comme l'économie vénézuélienne et non les USA et l'Europe qui reposent sur une économie productive. En résumé, une Nation ne pouvant distribuer plus que ce qu'elle produit, donc attention à la dérive salariale que certains experts algériens (vision populiste) qui pénalisera les couches défavorisées, sans relancer la machine économique. D'où l'importance de bien synchroniser le plan de relance économique autour trois axes directeurs : premièrement, il doit partir du général, du cadre macroéconomique et macro social interne, puis aux réseaux intermédiaires et enfin au niveau micro économique pour des projets fiables dans le cadre des avantages comparatifs, ne pouvant pas tout produire ; deuxièmement, une nouvelle gouvernance centrale et locale (moralité, communication transparente et compétence des dirigeants) ; troisièmement, plus de décentralisation et non déconcentration, à travers des réseaux et non plus avec l'ancienne organisation hiérarchique rigide tant de l'Etat que des institutions et entreprises ; quatrièmement, impliquer pour la nécessaire cohésion sociale, la société civile (entrepreneurs publics, privés, banques, universités, centre de recherche, associations et rénover les partis politiques) loin des circuits de la rente. D'une manière générale, les gouvernants de la planète se trouvent

niveau rarement vu au cours des dernières décennies », indique l'organisme. Au total, 37 pays ont été identifiés « qui feront face à des troubles majeurs durant le second semestre 2020 ». La deuxième partie de l'année s'annonce compliquée au Nigeria, en République démocratique du Congo, en Iran, en Ethiopie, au Bangladesh, au Pakistan, au Chili, en Algérie, ou encore en Egypte. Des pays où d'importantes tensions sociales existent déjà et où les rapports entre les gouvernants et les gouvernés sont difficiles.

« Déclin économique »

La saison s'annonce notamment explosive en Afrique subsaharienne. Le nombre de manifestations risque d'augmenter « en raison du déclin économique, de la pauvreté et de l'incapacité à garantir des approvisionnements alimentaires adéquats », selon Verisk Maplecroft. D'importantes manifestations ont traversé récemment le Mali, où le pouvoir est contesté, notamment par l'imam Dicko. Sans surprise, en Amérique Latine, les troubles devraient notamment augmenter au Venezuela, en proie depuis de nombreuses années à une forme larvée de conflit civil entre le gouvernement Maduro et l'opposition. Ces 37 pays font état d'un « faible taux de récupération », qui risque de les empêcher de traverser facilement les années à venir, et qui les placent face à un risque social pouvant éclater sur une période allant jusqu'à trois ans. Ce « faible taux de récupération » est défini par différents facteurs, comme le dynamisme économique, la force des institutions étatiques, la connectivité numérique, la sensibilité de la population, ou encore le risque de catastrophes naturelles ou d'attaques terroristes. Pour autant, d'autres pays plus riches devraient encore connaître d'importants mouvements sociaux. Ce serait notamment le cas des Etats-Unis, selon Verisk Maplecroft. Le pays a connu d'importantes mobilisations liées au mouvement Black Lives Matter, depuis la mort de George Floyd, un homme noir tué lors d'une intervention de police à Minneapolis. Les protestations pourraient reprendre sur fond de chômage de masse lié à la crise économique.

La crise économique impacte le niveau des réserves de change et la cotation officielle du dinar

PAR LE DR ABDERRAHMANE
MEBTOUL

Les tensions géostratégiques au niveau de la région, la chute des prix du pétrole, avec la baisse drastique des réserves de change ont suscité à l'extérieur des analyses prévoyant de sombres scénarios sur l'avenir de l'Algérie 2021-2023, notamment l'épuisement des réserves de change, une dépréciation accélérée de la monnaie nationale et de vives tensions sociales.

Pourtant, l'Algérie n'est pas au bord de l'effondrement contrairement aux vues de sinistrose. Mais il faut être réaliste et ne pas verser dans la démagogie. La situation pourrait prendre une autre dimension et s'aggraver sans un changement dans le système de gouvernance s'adaptant tant aux nouvelles mutations internes que mondiales.

1- Evolution des réserves de change

Le stock de la dette extérieure de l'Algérie au 01 janvier 2019 aurait atteint 5,710 milliards de dollars, selon l'édition 2020 des statistiques sur la dette internationale de la Banque mondiale, contre 5,707 milliards de dollars à fin 2017 et à 5,463 milliards de dollars à fin 2016 et la dette publique s'établit à 61% du PIB contre 36% en 2018. Pour l'évolution des réserves de change, elles ont évolué ainsi :

- 1999 : 4,4 milliards de dollars
- 2005 : 56,2 milliards de dollars
- 2008 : 143,1 milliards de dollars
- 2009 : 147,2 milliards de dollars
- 2010 : 162,2 milliards de dollars
- 2011 : 175,6 milliards de dollars
- 2012 : 190,6 milliards de dollars
- 2013 : 194,0 milliards de dollars
- 2017 : 97,33 milliards de dollars,
- 2018 : 79,88 milliards de dollars
- 2019 (avril) : 72,60 milliards de dollars
- fin 2019 : 62 milliards de dollars
- fin 2020 : avant l'épidémie du coronavirus, les prévisions de la Loi de finances complémentaire sont de 44,2 milliards de dollars contre 51,6 prévu dans la loi initiale. Le FMI, avant la crise, prévoyait fin 2021, 33,8 milliards de dollars, et fin 2022, entre 12/13 milliards de dollars.

2. Le niveau des réserves de change en fonction des recettes de Sonatrach et d'une meilleure gouvernance

La Banque mondiale anticipe une récession pour l'Algérie en 2020 de moins 6,4%, le FMI plus de 5% et la Banque africaine de développement (BAD) plus de 4%. Selon les données de l'ONS publiées le 25 juillet 2020, au 1er trimestre 2020, l'économie algérienne a enregistré une croissance négative de -3,9 %, contre une croissance positive (+1,3%) à la même période de 2019 avec une baisse du taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures de l'ordre de -1,5% contre +3,6% à la même période 2019. Cela corrobore les prévisions de la loi de finances complémentaires 2020 qui se fonde sur le prix fiscal de 30 USD et sur le prix de marché de 35 USD est le prix au-delà duquel, si cela se réalise, le surplus sera versé au Trésor public, dans le Fonds de régulation des recettes. Mais le fait le plus important est la baisse des exportations d'hydrocarbures à 17,7 milliards de dollars, contre 35, 2 milliards de dollars prévus dans l'ancienne loi de finances. Le déficit budgétaire devrait



atteindre -1.976,9 milliards de dinars, soit -10,4% du Produit intérieur brut (PIB) (contre -1.533,4 milliards de dinars, soit -7, 2% du PIB dans la loi préliminaire). la balance des paiements enregistrant un solde négatif de -18,8 milliards de dollars, contre 8,5 milliards de dollars dans la loi de finances préliminaire, alors que niveau des réserves de change devrait reculer plus fortement que prévu d'ici à la fin 2020 pour atteindre 44,2 milliards de dollars contre une prévision initiale de 51,6 milliards de dollars. Mais tout dépendra à la fois des importations ne pouvant pas tout restreindre, quitte à étouffer tout l'appareil productif, produire plus au niveau interne en fonction de la balance devises pour éviter l'expérience malheureuse des usines de montage de voitures et bon nombre d'autres projets "fictifs", lutter contre les surfacturations et une meilleure gestion interne, Sour réserve de ces conditions, les réserves de change pourraient être clôturées fin 2022 entre 21/22 milliards de dollars. Si le cours moyen 2020 est d'environ 40 dollars en termes réel et le cours du gaz naturel supérieur à 5 dollars le MBTU qui a chuté de plus de 75% entre 2008/2020 (moins de 2 dollars le MBTU en juillet 2020), procurant selon le bilan de Sonatrach de 2019, environ 33% de ses recettes brutes, devant soustraire les coûts et la part des associés, et le manque à gagner de la réduction de la production décidée par l'Opep pour l'Algérie d'environ 3 milliards de dollars en moyenne annuelle, au cours moyen de 40 dollars, les recettes fin 2020 devraient clôturer entre 21/22 milliards de dollars. Mais attention aux faux calculs car le cours réel du pétrole, doit être rattaché au pouvoir d'achat du dollar qui s'est déprécié depuis le début de l'année 2020 étant cotée à 1,08- 1,07 dollar un euro et est coté le 31 juillet 2020 à 1,19 dollar un euro en raison des incertitudes de l'économie américaine et surtout du gonflement du déficit budgétaire soit une baisse d'environ 11 pour cent. Ainsi, le cours réel du Brent coté le 31 juillet 2020 10h gmt à 43,14 dollars, ce gain étant contrebalancé par une hausse de la facture d'importation libellée en euros, devant donc dresser la balance devises, est en réalité à prix constant en référence à janvier /février 2020, le 31 juillet 2020 à 38,39 dollars le baril en termes de parité du pouvoir d'achat

3. La cotation du dinar corrélée à la création de valeur ajoutée et aux réserves de change

La valeur d'une monnaie dépend avant tout du niveau de la production et de la productivité interne et la capacité d'un pays à pénétrer le marché international. Qu'en est-il de l'évolution du cours officiel du dinar fortement corrélé aux réserves de change via les recettes d'hydrocarbures à plus de 70%. Pour la période 1970 à 1999,

nous avons la cotation suivante avec une cotation administrative jusqu'à fin 1992 :

- 1970 : 4,94 dinars un dollar
- 1990 : 12,02 dinars un dollar
- 1991 18,05 dinars un dollar
- 1994 : 36,32 dinars un dollar
- 1995 : 47,68 dinars un dollar
- 1999 : 66,64 dinars un dollar

Pour la période de 2001 à fin juillet 2020, nous avons la cotation suivante :

- 2001 : 77,26 dinars un dollar
- 69,20 dinars un euro
- 2005, 73,36 dinars un dollar,
- 91,32 dinars un euro
- 2010, 74,31 dinars un dollar et 103,49 dinars un euro
- 2015, 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro
- 2016 :100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro
- 2017 : 110,96 dinars un dollar et 125,31 dinars un euro
- 2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro
- 2019 :119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro
- 30 juillet 2020 :127,81 dinars un dollar et 150,00 dinars un euro

Tout dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportation hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation (équipements, matières premières, biens finaux, montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité.

4- Les incidences de la baisse des réserves de change

En cas de baisse drastique des réserves de change à 10/12 milliards de dollars, qui tiennent la cotation du dinar algérien à plus de 70% (voir l'expérience vénézuélienne) la Banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle qui fluctue en fonction du taux d'inflation, la cotation actuelle sur ce marché n'étant pas significative du fait de l'épidémie du coronavirus qui limite la demande. Il sera difficile de combler l'écart avec le marché parallèle pour la simple raison que l'allocation de devises pour les ménages est dérisoire et la deuxième raison est que la sphère informelle supplée à la faiblesse de l'offre et par ailleurs bon nombre d'entreprises du fait de la faiblesse de

l'allocation devises pour éviter la rupture d'approvisionnement iront au niveau de cette sphère, surtout en cette période de récession économique. Les mesures autoritaires bureaucratiques produisent l'effet inverse et lorsqu'un gouvernement agit administrativement et loin des mécanismes transparents et de la concertation social, la société enfante ses propres règles pour fonctionner qui ont valeur de droit puisque reposant sur un contrat entre les citoyens, s'éloignant ainsi des règles que le pouvoir veut imposer. Le recours à la planche à billets après l'épuisement du Fonds de stabilisation du pétrole (FRR) pour financer le déficit budgétaire, la Banque Centrale ayant recouru à ce mécanisme de mi-novembre 2017 à avril 2019, ayant mobilisé 55 milliards de dollars, soit l'équivalent de 32 % du PIB de 2018, aura un impact négatif à terme. Ce financement, outre l'effet inflationniste, comme au Venezuela, favorise, contrairement à certains discours, la baisse la baisse des réserves de change puisque en mettant à la disposition de certaines entreprises des dinars, (70% des matières premières et des équipements des entreprises publiques et privées étant importées, le taux d'intégration ne dépassant pas 15/20%) ces dernières se porteront importatrices en devises en biens et services. D'une manière générale, trois paramètres stratégiques déterminent l'avenir de l'économie algérienne : le cours du pétrole, la croissance qui détermine le niveau des réserves de change et la pression démographique, plus de 44 millions en 2020 et plus 50 millions d'habitants en 2030. L'on devra créer minimum 300.000/400.000 postes de travail nouveaux par an qui s'ajoutent au taux de chômage actuel, sous-estimé par l'importance des emplois rente, notamment dans l'administration, pus de 2,5 millions de fonctionnaires en 2020, accentuant la bureaucratisation et au niveau de certaines entreprises publiques, nécessitant un taux de croissance annuel sur plusieurs années de 8/9% en termes réel. Nous devons être réalistes où en ce mois de juillet 2020, Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach procurant directement et indirectement avec les dérivées 98% des recettes en devises. L'Algérie ne peut continuer à fonctionner entre le budget d'équipement et de fonctionnement, selon le FMI, à un cours variant entre 95/100 dollars le baril. Pourtant, l'économie algérienne possède des potentialités mais a besoin d'une cohérence dans sa politique socio-économique. L'Algérie étant confrontée à des défis importants, posés par la baisse des prix du pétrole, les défis futurs, pour se projeter sur l'avenir, loin de tout populisme dévastateur, impose une nouvelle gouvernance, un langage de vérité et la moralité des gouvernant pour éviter la situation anémique de décadence des sociétés analysée minutieusement par le grand sociologue Ibn Khaldoun. L'Algérie devra s'adapter au nouveau monde, de rétablir la confiance pour sécuriser son avenir, de s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, de réhabiliter le travail et l'intelligence, de rassembler tous ses enfants et toutes les forces politiques, économiques et sociales, en tolérant les différentes sensibilités mais évitant la division sur des sujets secondaires. Il y va de la sécurité nationale.

A. M.

SETIF, INCENDIE DANS LA RÉGION D'AGMOUNE

Indemnisation des agriculteurs sinistrés

Le chef de l'exécutif a fait savoir qu'il sera procédé en concertation avec toutes les parties concernées à établir la liste de tous les sinistrés et une formule d'indemnisation sera trouvée, assurant que les pouvoirs publics ont suivi de près la situation depuis le déclenchement de ce feu le dimanche 26 juillet.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le wali de Sétif, Mohamed Belkateb, a affirmé, jeudi 30 juillet, que les agriculteurs sinistrés par l'incendie déclaré, dimanche 26 juillet, dans la région d'Agmoune, dans la commune de Bouslam, puis propagé vers la région de Béni Djemati, dans la commune de Béni Chebana, au nord de la wilaya de Sétif,

seront indemnisés, déclarant, lors de sa visite à Béni Djemati pour constater les dégâts occasionnés par l'incendie qui en trois jours a parcouru, selon une estimation préliminaire, 100 hectares, que « l'Etat n'abandonnera pas les agriculteurs sinistrés et les dégâts qu'ils ont subis seront évalués puis indemnisés dans les plus proches délais ».

Le chef de l'exécutif a fait savoir qu'il sera procédé en concertation avec toutes les parties concernées à établir la liste de tous les sinistrés et une formule d'indemnisation sera trouvée, assurant que les pouvoirs publics ont suivi de près la situation depuis le déclenchement de ce feu dimanche 26 juillet et il a salué la solidarité et l'unité montrées par les habitants de ces régions envers les habitants encerclés par les flammes et pour soutenir les services de la Protection civile durant trois jours de lutte contre les flammes qui avaient embrasé d'importantes aires de forêts et de vergers menaçant même certaines localités habitées.

Accompagné des cadres et services

concernés, le wali a rencontré à Béni Chebana les habitants des mechtas et villages sinistrés pour apprécier l'ampleur des dégâts et écouter leurs préoccupations leur promettant d'améliorer leurs conditions de vie dans cette région au relief difficile et au climat rude, a souligné l'APS, ajoutant que la Protection civile a précisé que la lutte contre cet incendie avait mobilisé d'importants moyens, dont ceux des colonnes mobiles des wilayas de Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Batna, Constantine et Mila, trois hélicoptères de la Direction générale de la Protection civile et des hélicoptères de l'unité nationale aérienne de la Protection civile, des services des forêts et des communes de Bouaouès, Bougaâ et Béni Ouerthilène.

Le chargé de communication à la direction de la Protection civile, le capitaine Ahmed Laâmamra, a ajouté que 30 camions anti-incendie, 3 ambulances, 2 cars, 7 véhicules de commandement et 146 sapeurs-pompiers, dont 16 officiers, ont été mobilisés contre ce feu.

B. M.

ALGER, ENTREPRISE PORTUAIRE

Hausse de 7,43% du trafic de marchandises au 1^{er} semestre 2020

L'Entreprise portuaire de Béjaïa (EPB) a indiqué, mercredi 29 juillet dans un communiqué, avoir enregistré une croissance du trafic des marchandises générales de l'ordre de 7,43% au premier semestre 2020 par rapport à la même période de 2019. Cette progression a été réalisée au moment où la majorité des ports algériens connaissent un ralentissement dans leur trafic, a précisé la même source.

Le chiffre d'affaires de l'entreprise a connu aussi durant la même période un bond de 5,56%, alors que la valeur ajoutée réalisée durant cette période a enregistré une hausse de 15,96% et ce, malgré la baisse du trafic des hydrocarbures à l'export de -17,16%. La politique de rationalisation des charges menée par la Direction générale a permis de réduire ces dernières de -7,80% de charges d'exploitation, a ajouté le communiqué faisant état de l'amélioration du résultat d'exploitation en croissance de 468,60%.

« Depuis la fin de l'année 2019 à ce jour, beaucoup de projets et de démarches ont été boostés et engagés. Une nouvelle politique managériale a été mise en place », a assuré l'entreprise en citant, notamment, les projets initiés afin de relever ses revenus. Parmi ces projets, l'entreprise portuaire a évoqué le système de fenêtres d'accostage, un nouveau système qui prend en charge la planification des arrivées des navires à conteneurs mis en place en mai 2020 avec l'adhésion des armateurs de lignes régulières.

« Ce système, appelé fenêtres d'accostage, permet d'attribuer un programme d'accostage préétabli à un armateur opérant au port de Béjaïa, via un espace web », a expliqué le communiqué.

Quant à son intérêt, il permet de réduire, voire de supprimer les délais d'attente en rade pour les navires porte-conteneurs et réduire ainsi la facture des surestaries que supporte le Trésor public, a fait savoir l'EPB. Pour appuyer ce projet, la réception du « poste 25 » a été accélérée, dont les travaux ont été finalisés au mois de décembre 2019. Initialement, la fin des

travaux était prévue pour le 18 janvier 2018. Les travaux étaient encore à l'arrêt en octobre 2019, pour cause de difficultés dans les opérations de dragage.

Aussi, il fallait assurer la liaison entre p24 et p25 (travaux de bétonnage) sans oublier le réalignement des rails p24 et p25, a-t-on encore expliqué. La mise à disposition des moyens nécessaires a fait que le projet soit mis en essai avec l'accostage du premier navire le 6 janvier 2020, a souligné le communiqué.

L'EPB a procédé, en outre, à l'amélioration des procédures de contrôles aux frontières, à travers le lancement d'un nouveau laboratoire au niveau du port qu'elle compte accompagner par le financement partiel ou total de ce pôle d'analyse intégré pour tous types de contrôles (infrastructures et matériels) qui sera sous l'égide des instances du ministère du Commerce. Ce projet devra renforcer les services de contrôle aux frontières et contribuera à accélérer le temps de transit des produits alimentaires au port.

« Ceci engendra une amélioration de la qualité de service logistique aux clients et la réduction des attentes en rade et à quai des navires, qui constituent une source de surestaries pénalisant à la fois les opérateurs économiques et le Trésor public », a-t-on encore expliqué.

Une nouvelle activité, celle du traitement des conteneurs vides, dans une zone se situant à 5 km du port (Ighil Ouberouak), a été lancée en mars 2020 en vue de diversifier les activités et créer de nouvelles sources de revenus. Cette activité, qui fait partie de la stratégie de massification et de fluidification du trafic portuaire, a permis le traitement de près de 7.000 boîtes en un laps de temps de 4 mois, en doublant le chiffre d'affaires réalisé durant le premier semestre 2020.

Pour le développement des activités intermodales, un projet de création d'un entrepôt public au niveau de la zone logistique extra portuaire de Tixter a été initié. Ce projet a pour objectifs de redynamiser les activités logistiques au niveau de cette

zone, de décongestionner le point de passage portuaire, de réduire les temps d'attente en rade des navires dus au manque d'espace d'entreposage, de faire baisser les surestaries, ainsi de réduire l'impact environnemental du transport par route par la promotion du transport ferroviaire pour créer une nouvelle niche de revenus.

A long terme, il s'agirait, selon l'EPB, de réfléchir à offrir un large champ d'activités du site de Tixter. Il pourra être envisagé de s'orienter vers des installations permettant des services à plus forte valeur ajoutée, des services de logistique qui élargiraient ensuite leurs activités à la transformation intégrale des importations et des exportations, jusqu'à devenir un parc industriel (entrepôts et aires de stockage industriels) ou une zone économique spéciale pour l'assemblage des marchandises, la production industrielle et la transformation de certains produits.

Par ailleurs, l'EPB a procédé, aussi, au développement de son réseau de communication, notamment à travers la mise en place du projet Port Community System, qui a permis de créer un espace dédié aux usagers du port et une plate-forme interactive d'échange de données et de documents relatifs à la gestion des escales.

Durant cette conjoncture sanitaire marquée par la propagation du coronavirus, l'EPB a assuré avoir multiplié les actions de prévention et de sensibilisation en collaboration avec les services de la Direction de la santé, mettant à la disposition des employés tous les moyens de protection nécessaires tout en procédant à la désinfection périodique des bureaux, des locaux et des navires.

Un dispositif a été mis en place également avec les services de la DSP sur les opérations de pilotage et de traitement des navires, afin de s'assurer de l'admissibilité des navires ne présentant aucun risque sanitaire pour le personnel du port et autres auxiliaires et prévoir éventuellement l'isolement des navires suspects.

APS

MOSTAGANEM Maintenance des ports de pêche

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a présidé, mardi 28 juillet à Mostaganem, le lancement du programme national de maintenance des infrastructures portuaires.

Donnant le coup d'envoi des travaux de désensablement à l'entrée du Petit port, dans la commune de Sidi Lakhdar (50 km à l'est de Mostaganem), Sid Ahmed Ferroukhi a indiqué que cet « ambitieux programme », adopté par le ministère de la Pêche et des Produits halieutiques en coopération avec les ministères des Travaux publics, porte sur l'entretien de 27 infrastructures portuaires le long du littoral algérien.

Le projet de désensablement du Petit port, confié à un groupe national spécialisé dans les travaux publics, permet l'ouverture d'un passage maritime d'une superficie de 20.000 mètres carrés et l'enlèvement de 55.000 m3 de sable pour un coût global de 120 millions DA. Au cours de sa visite, une étude a été présentée au ministre sur la deuxième phase de l'opération de désensablement définitive de cette infrastructure portuaire avec l'extension du front de mer principal sur une longueur de quatre mètres et la réalisation d'un deuxième bassin devant accueillir un plus grand nombre d'embarcations de pêche pour un coût de 1,5 milliard DA. Sid Ahmed Ferroukhi a insisté, à l'occasion, sur l'achèvement des travaux d'urgence « dans 15 jours afin de relancer l'activité de pêche dans ce port qui revêt une grande importance économique et sociale, surtout qu'il peut accueillir environ 120 embarcations de Mostaganem et des wilayas avoisinantes et constitue une source de vie pour 2.000 familles. » Le ministre a inauguré la poissonnerie moderne de cette infrastructure portuaire, avant de rencontrer des professionnels à l'abri de réparation des filets, récemment réceptionnés, les exhortant à s'organiser en coopératives professionnelles pour s'engager dans le nouveau programme de relance du secteur de la pêche et contribuer ainsi au programme de relance économique et sociale. Deux conventions ont été paraphées lors de la visite ministérielle entre la Direction de wilaya de la pêche et des produits halieutiques et l'entreprise de gestion des ports et abris de pêche pour gérer la nouvelle poissonnerie et une autre entre la Chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture et la société algérienne d'assurances CAAT pour élargir l'assurance aux biens et outils de production.

TEBESSA

Confinement partiel à domicile pour 6 communes

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, mardi dernier dans un communiqué, qu'un confinement partiel à domicile est imposé à six communes de la wilaya de Tébessa, de 17h00 au lendemain à 05h00, pour une durée de 15 jours et ce, depuis mercredi 29 juillet. Cette mesure, décidée conséquemment à l'évolution de la situation épidémiologique dans la wilaya, concerne les communes de Tébessa, Cheria, El-Ogla, Bir El-Ater, Ouenza et El-Aouinet, précise la même source. Ce confinement partiel impliquera pour ces communes un arrêt total de l'ensemble des activités commerciales, économiques et sociales y compris la suspension du transport des voyageurs et la circulation des voitures. Cette mesure intervient « en application des dispositions du décret exécutif 20-182 du 9 juillet 2020 portant consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), notamment son article obligeant mesdames et messieurs les walis, lorsque la situation sanitaire l'exige, de procéder au confinement partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs localités, communes ou quartiers connaissant des foyers ou des clusters de contamination », conclut le communiqué.

APS

RELANCE DU SECTEUR DE LA PÊCHE

Assurer une production de 166.000 tonnes/an

Les ressources halieutiques algériennes sont abondantes et largement suffisantes pour permettre aux citoyens de consommer plus de 2,5 kg de poissons par an.

Durant l'année 2017, les Algériens ont consommé environ 90.000 tonnes de poissons, un taux légèrement supérieur à 2 kg par consommateur et par an, beaucoup moins que la moyenne mondiale qui est de 20 kg, selon l'Association nationale des commerçants algériens (Anca).

Le pays doit exploiter les énormes potentialités existantes le long des 1.200 km de littoral et donner la possibilité aux Algériens d'acheter 1 kilogramme de sardines au moins une fois par semaine, sachant que le prix d'un kilogramme coûte pas moins de 500 DA et parfois atteint 700 DA à 800 DA, selon les saisons.

Le ministre de la Pêche et des Produits halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a annoncé un nouveau programme de relance économique et social du secteur de la pêche qui prévoit une production de 166.000 tonnes de poissons par an.

Sid Ahmed Ferroukhi a indiqué que la moyenne nationale annuelle est actuellement à 100.000 tonnes, soulignant que l'ambition est d'atteindre 166.000 t/an.

Cet objectif permet, selon le ministre, de satisfaire les besoins des consommateurs, de renforcer le marché national en espèces diversifiées de produits halieutiques contribuant à introduire des protéines marines aux régimes alimentaires des Algériens.

il a fait savoir, au passage, que le sec-



teur a tracé des objectifs annuels pour développer les activités de la pêche et de l'aquaculture et est actuellement en phase de concrétisation de la feuille de route au niveau des wilayas.

Ce programme permet de développer l'activité de la pêche en haute mer en préservant les activités de la pêche côtière, en plus de développer la filière aquaculture parallèlement avec la relance de la fabrication et l'économie bleue permettant de créer de la richesse et de nouveaux emplois. Le ministre a mis l'accent aussi sur la contribution des activités de la pêche sous toutes ses formes à l'économie nationale, ce qui nécessite de nouveaux critères pour jouer son rôle essentiel à l'économie générale et

locale, fournir de nouveaux produits en créant la valeur ajoutée et l'emploi. Abordant les retombées de la pandémie du coronavirus sur le secteur de la pêche et des produits halieutiques, Ferroukhi a fait savoir que l'Etat a pris en charge les professionnels quoique leurs activités n'ont pas été totalement suspendues en comparaison avec celle d'autres secteurs, à la faveur des efforts des autorités locales qui ont contribué à la disponibilité des conditions adéquates pour la poursuite de l'activité et l'approvisionnement des marchés en produits de mer.

Plus de 15.000 professionnels activant dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture au niveau national ont bénéficié de l'allocation de solidarité

décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en dépit de l'impact de la pandémie qui a été limité certains sites de production et de commercialisation.

R. E.

INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES

Lancement d'une vaste opération de recensement

Le ministère des Ressources en eau a lancé une vaste opération de recensement des infrastructures hydrauliques qui touchera chaque commune d'Algérie, a indiqué un communiqué de ce département ministériel.

Entamée cette semaine, cette opération permet au ministère de disposer d'une base de données complète sur la consistance détaillée et l'état précis du patrimoine de notre pays en infrastructures hydrauliques.

Précisant qu'il est "déterminé à collecter, rassembler et organiser toutes les informations du terrain afin de pouvoir effectuer un pilotage stratégique efficient", le ministère a expliqué que "jusqu'à aujourd'hui, le potentiel au niveau de nos communes (réseaux, réservoirs, ouvrages communaux,

etc.) n'avait jamais été globalement évalué avec précision, dans notre pays continent". En plus de faciliter le pilotage stratégique, l'inventaire en cours "favorisera la planification des interventions immédiates de mise à niveau, afin de soulager les zones qui se trouvent en difficulté à cause d'un entretien et d'un suivi déficients", a ajouté la même source.

A l'issue de cette opération, "le ministère des Ressources en eau se dotera de son premier système d'information, qui viendra renforcer ses dispositifs décisionnels, en permettant en temps réel une vision éclairée de la situation des infrastructures hydrauliques en Algérie", a fait savoir le communiqué.

Ce recensement du patrimoine natio-

nal, naturel et artificiel, découle de la nouvelle stratégie du secteur des Ressources en eau pour l'horizon 2030, a-t-on souligné, ajoutant que cette stratégie fait de "la maîtrise de la connaissance, la valorisation de la ressource, de la lutte contre le gaspillage et de l'adaptation aux changements climatiques ses principales priorités". Afin de mener cette opération d'envergure, le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a chargé l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agire) et l'organisme du Contrôle technique hydraulique (CTH), de réaliser cet inventaire. Les deux organismes s'appuieront sur leurs unités territoriales.

R. E.

ALORS QUE CET OPÉRATEUR DE TÉLÉPHONIE MOBILE CIBLE D'AUTRES PAYS AFRICAINS

Orange lance un service bancaire en Côte d'Ivoire

Orange a annoncé le lancement d'un service bancaire numérique en Côte d'Ivoire, Orange Bank Africa, en partenariat avec le groupe de bancassurance africain NSIA.

L'opérateur télécoms français espère séduire jusqu'à 10 millions de clients dans le pays au cours des cinq prochaines années, ont déclaré ses dirigeants au cours d'une conférence de presse à Abidjan. Orange prévoit de lancer des offres similaires au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso en 2021.

"Orange Bank Africa proposera, à travers le canal Orange Money, une offre d'épargne et de micro-crédit permettant d'emprunter à partir de 5.000 FCFA (7,6 euros) de façon instantanée depuis son mobile", écrit le groupe dans un communiqué.

L'Afrique est un important marché pour Orange où un Africain sur dix est client du groupe. Sur le continent, environ 50 millions de personnes utilisent déjà son service de transfert d'argent et paiement Orange Money.

R. E.

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

Pascal Affi N'Guessan candidat d'un FPI divisé

Le Front populaire ivoirien (FPI) vient de le désigner pour l'élection présidentielle d'octobre prochain. À trois mois du scrutin, le FPI reste, toutefois, divisé, d'autant que l'absence du nom de Laurent Gbagbo sur les listes électorales n'est pas sans créer de remous.

Sur la scène du Palais de la Culture d'Abidjan se sont succédé toute l'après-midi de nombreux artistes, des cadres et des militants du FPI, pour appeler à la candidature de Pascal Affi N'Guessan à la présidentielle d'octobre prochain. Ils ont ainsi « considéré que le camarade Affi N'Guessan Pascal, candidat à la candidature est resté constant dans sa détermination à défendre et à promouvoir l'idéal et l'image du parti ». Les femmes du Front populaire ivoirien ont également « exprimé [leur] soutien à la candidature du camarade Affi Pascal N'Guessan pour la victoire du FPI le 31 octobre 2020 ».

L'ombre de Laurent Gbagbo sur la candidature N'Guessan
Le président du FPI a accepté de porter les couleurs du parti sans grande surprise, puisqu'il était le seul candidat en lice. « J'ai l'expérience nécessaire pour servir la Côte d'Ivoire. Et nous allons gagner (applaudissements) », a-t-il notamment déclaré. Mais cet enthousiasme ne saurait faire oublier les divisions qui perdurent



entre les partisans du « Gbagbo ou rien » et ceux qui veulent voir le parti continuer sa route. « On ne suit pas Affi N'Guessan pour oublier Laurent Gbagbo. Il faut qu'on aille de l'avant ! » Acquitté en première instance par la CPI, Laurent Gbagbo n'a pas encore fait part de ses intentions pour l'élection à venir mais sa participation semble toujours compromise. L'avocate de l'ex-président ivoirien et ses militants dénoncent l'absence de leur dirigeant sur les nouvelles listes

électorales. Ils pointent du doigt la Commission électorale indépendante, qui se défend et justifie pourquoi le nom de l'ex-chef de l'état a disparu. C'est d'abord l'avocate de Laurent Gbagbo qui s'est manifestée. Jeudi dernier 30 juillet, dans un communiqué, Me Habiba Touré explique que son client, qui venait de demander un passeport auprès de l'ambassade de Côte d'Ivoire à Bruxelles, a constaté l'absence de son nom sur les listes électorales fraîchement révisées et

remises aux différents partis politiques par la Commission électorale indépendante. Dans sa déclaration, la magistrate appelle la CEI à jouer véritablement son rôle et à éviter les manœuvres politiciennes. Le lendemain, le secrétaire général du FPI « Gbagbo ou rien » Assoa Adou lui emboîte le pas, et remet en cause la sincérité des nouvelles listes, avant d'appeler à les réviser encore une fois dans la transparence et de façon consensuelle.

Le reproche des pro-Affi aux pro-Gbagbo

Le responsable communication de la Commission électorale Kigbafori Inza confirme à RFI que M. Gbagbo a bel et bien été retiré des listes, tout comme 711 autres citoyens ivoiriens. À chaque révision, le département de la Justice envoie les noms des personnes ne jouissant plus du droit de vote, notamment après une condamnation. Comme l'indique l'article 4 du nouveau Code électoral, et qui concerne donc l'ancien président jugé coupable en 2018 dans l'affaire du « braquage de la BCEAO ».

La nouvelle liste, comprenant 7.500.000 électeurs, est déjà publiée et affichée dans tous les lieux de recensement. Les contentieux éventuels peuvent être signalés jusqu'au 7 août, avant la publication de la liste définitive fin septembre.

En attendant, le FPI part en ordre dispersé. Les partisans d'Affi reprochent aux pro-Gbagbo de mettre en danger l'avenir du parti, en refusant toute alternative à l'ancien président.

LIBAN

Les manifestations sont étouffées mais des initiatives politiques émergent

Entre la crise du coronavirus et la crise économique de plus en plus violente, le mouvement de manifestations anti-gouvernementales au Liban a été étouffé. La population continue, cependant, de tenir les autorités pour responsables de leur situation. Faute de manifestation, certains militants tentent aujourd'hui de transformer la dynamique en parti politique. Aujourd'hui au Liban, les rassemblements sont interdits pour cause de coronavirus. Les revendications du soulèvement historique des Libanais sont pourtant toujours valables. « Les gens exigent toujours des résultats rapides, mais ce n'est pas possible au Liban, explique Adham Assanieh, un manifestant qui refuse de capituler. Le système est comme une pieuvre : il y a l'establishment politique, le secteur des banques, des médias. Mais nous sommes en train de nous organi-

ser, nous construisons des relations à travers le Liban pour que notre mouvement soit décentralisé. Il faut que nous soyons en contact avec les acteurs locaux et non pas les partis politiques de Beyrouth déconnectés des besoins des gens. C'est primordial aujourd'hui. » Plusieurs initiatives politiques ont ainsi émergé des manifestations. Maroun Karam est, lui, à la tête du Mouvement d'octobre. Il lutte, notamment, contre le départ des Libanais. « On ne peut pas forcer les gens à rester, mais on a encore de l'espoir, dit-il. Nous travaillons sur des programmes. Nous proposons une alternative politique, nous faisons notre propre travail social, nous sommes en train de construire nos propres médias. Donc, nous pouvons changer les choses et c'est l'espoir que nous donnons aux jeunes et à toute la nation. »

Maroun attend le test des législatives dans moins de deux ans. Si la nouvelle génération n'est pas représentée, il quittera le pays.

Les négociations avec le FMI au point mort

Les négociations du gouvernement avec le Fonds monétaire international (FMI) pour un plan de sauvetage sont au point mort.

Pour l'économiste Dan Azzi, le problème ne pourra être réglé tant que les plus grosses fortunes libanaises n'accepteront pas de prendre leurs responsabilités dans cette crise.

« Le problème c'est que l'on importait plus que l'on exportait. Notre pays ne produit rien du tout. Pour rester à l'équilibre on survivait avec l'argent de la diaspora, les revenus du tourisme et des investissements étrangers. À un moment, la balance des

paiements est devenue négative, c'est-à-dire que plus de dollars sortaient qu'ils n'entraient. C'est à ce moment que la banque centrale en 2016 a voulu attirer des dollars de l'étranger pour couvrir ce déficit. Elle payait donc des taux d'intérêts très élevés pour les dollars placés au Liban. La banque centrale a utilisé l'argent que les Libanais avaient sur leur compte pour payer ces intérêts. Maintenant la plupart de cet argent a disparu. Il n'y a plus rien, donc il faut répartir les pertes. " Toi tu perds 20 toi 40 " et le problème est terminé. En réalité les pertes dans les banques ne peuvent pas être réparties entre tout le monde. Elles concernent réellement les 6 000 plus gros comptes, c'est peu. Le problème c'est que ces 6 000 personnes font partie des décideurs, des autorités, donc ils ne veulent pas assumer les pertes. »

Agences

ÉQUIPE NATIONALE

Week-end prolifique pour les Verts

Les joueurs internationaux algériens qui évoluent dans les différents Championnats européens ont connu un week-end prolifique avec leurs clubs respectifs.

PAR MOURAD SALHI

Pour sa première apparition sous les nouvelles couleurs de Saint-Etienne, le jeune meneur de jeu franco-algérien Adil Aouchiche a inscrit son tout premier but. Aouchiche, qui devrait susciter l'intérêt de l'équipe nationale dans l'avenir, s'est bien débrouillé lors de cette belle explication amicale.

Le jeune a bien profité d'une magnifique action collective pour se retrouver tout seul devant le gardien de but. Sans aucune hésitation ni complexe, il loge le cuir dans les filets et donne ainsi l'avantage à son équipe. Aouchiche, qui a fait déjà partie de l'équipe de France des jeunes, est plus que jamais déterminé à aller encore de l'avant et arracher une place de titulaire dans l'effectif riche de Claude Puel.

Toujours en France, les joueurs algériens de l'OGC Nice se sont distingués, encore une fois, dans un autre match amical. Amine Gouiri a débuté la rencontre en force en marquant son



tout premier but sous les couleurs niçoises, dès la première minute de la rencontre. L'attaquant franco-algérien a montré un excellent visage, notamment sur le plan individuel.

De son côté, le latéral droit Youcef Atal a réalisé, lui, une prestation intéressante, en offrant deux passes décisives pendant ce match. Le milieu de terrain Hicham Boudaoui a été très bon durant ce match en étant derrière toutes les actions de buts de son équipe, en récupérant surtout des balles intéressantes au milieu. Ce joueur a, certes, mis beaucoup de temps pour s'acclimater, mais il a bien réussi son galop d'essai. Une chose est sûre, une belle entente commence déjà à prendre forme entre ces trois éléments algériens à Nice. Au FC Metz, l'ailier international algérien Farid Boulaya a inscrit un magnifique but contre l'équipe belge de Malines. Boulaya a marqué l'unique but de la rencontre à la 28e minute de jeu, sur

une action individuelle. Son coéquipier dans l'équipe le gardien Alexandre Oukidja a eu, lui aussi, quelques bonnes interventions durant les minutes qu'il a disputées. Aux Pays Bas, l'attaquant international algérien Oussama Darfalou continue de briller durant les matchs de préparation. L'ancien Usmiste a bel et bien contribué à la victoire de son équipe Vitesse, contre la formation belge de Westerlo, en inscrivant l'un des buts de la rencontre.

En Tunisie, pour le retour du Championnat tunisien après l'arrêt dû au coronavirus, Karim Aribi n'a pas manqué l'occasion pour faire vibrer à nouveau les filets. L'attaquant de l'Étoile du Sahel a marqué le deuxième but pour son équipe à la 80e minute de jeu contre le JS Kairouan. Ce joueur, signalons-le, est au centre des convoitises de plusieurs clubs, dont Al Ettifaq qui est prêt à verser un montant de 1.5 million de dollars pour

USMA

Haddi :

« Serport a mis 20 millions d'€ »

Le nouveau directeur général de l'USM Alger, Abdelghani Haddi, a pris pour habitude de s'exprimer régulièrement sur les médias officiels du club pour expliquer le travail de la nouvelle direction menée par le nouvel actionnaire, l'entreprise Serport.

Avant-hier il a démenti une rumeur, qui voudrait que Serport n'ait pratiquement rien déboursé depuis l'acquisition de l'USM Alger au mois de décembre dernier. Haddi a d'abord expliqué que l'entreprise est arrivée en tant que sponsor au mois de septembre et a versé 7 milliards de centimes (près de 500.000 €) alors que les joueurs étaient en grève, puis 12 milliards (800.000 €) dans les caisses du club depuis qu'il en est devenu propriétaire au mois de décembre 2019.

Par ailleurs, pour acheter les actions au groupe Haddad, Serport a versé 200 milliards de centimes, soit plus de 13 millions d'€ ! Et non pas deux milliards de centimes, a tenu à préciser le nouveau responsable du club. Abdelghani Haddi estime les dépenses de Serport à près de 300 milliards de centimes (20 millions d'€) depuis son arrivée et que cette dernière doit encore éponger près de 450 milliards de centimes de dettes (30 millions d'€), dont près du quart de dettes fiscales et parafiscales. Pour information, Serport est une holding qui gère les participations de l'Etat dans les services portuaires algériens. Elle génère un chiffre d'affaire de près de 500 millions d'€ par an, pour un bénéfice net qui oscille entre 25 et 40 millions d'€.

VERTS

Boudaoui, doucement mais sûrement

Hicham Boudaoui aura mis du temps à s'acclimater à sa nouvelle aventure au sein de l'OGC Nice, mais le milieu de terrain de Béchar a finalement réussi son galop d'essai. Devenu une pièce maîtresse de la jeune équipe niçoise, l'international algérien a même été élu meilleur espoir de la saison par les supporters.

Après une Coupe d'Afrique des nations satisfaisante sur le plan individuel, Hicham Boudaoui s'engagea avec l'OGC Nice au mois de septembre 2019 pour 1.4 million d'euros. Arrivé en provenance du Paradou AC, sa nouvelle équipe semble alors taillée pour lui, à travers la philosophie souhaitée par la direction et son entraîneur Patrick Vieira. Un effectif jeune et un style de jeu offensif qui doivent lui permettre d'étoffer son talent. De plus, le joueur y retrouve son ami de toujours, Youcef Atal, qu'il a côtoyé à l'académie du PAC et avec qui il évolue en sélection.

Son intégration tardive au club ne lui offre cependant pas la possibilité de débiter immédiatement. Effectuant une préparation isolée, il faut attendre le 21 septembre pour voir Hicham Boudaoui apparaître sur une feuille de match, face à Dijon, avant de finale-

ment disputer sa première demi-heure face à l'AS Monaco la journée suivante. Son début de saison oscille pourtant entre le banc de touche et les non-convocations dans le groupe. Freiné par une condition physique fébrile, l'Algérien se trouve gêné par des blessures sans gravité, mais qui l'empêchent d'avoir une continuité sportive.

Sa deuxième apparition n'arrive dès lors qu'au mois d'octobre, à l'occasion d'une élimination en Coupe de la Ligue face au Mans. Il jouera quatre matchs supplémentaires jusqu'à la trêve hivernale et inscrira son premier but en Ligue 1, de la tête, face à Toulouse.

Cette pause effectuée au mois de décembre constitue alors un moment bénéfique pour Hicham Boudaoui. Le joueur en profite pour effectuer la préparation physique dont il ne disposa pas à l'été précédent et ainsi se mettre dans des conditions optimales pour son retour à la compétition. Titulaire pour la reprise en Coupe de France face à Fréjus Saint-Rapahél, il marque son deuxième but sous le maillot des Aiglons, de nouveau de la tête.

La saison du Bécharien est désormais

lancée et le joueur ne quitte plus les onze titulaires. Absent à deux reprises seulement, le joueur dispute sept rencontres, toutes dans leur quasi-intégralité. Son entente avec Alexis Claude-Maurice ou Pierre Lees-Melou lui facilite le travail de relayeur au milieu de terrain et lui permet d'entreprendre plus d'initiatives personnelles dans le jeu.

La fin de la campagne est cependant chaotique. Expulsé face à Nîmes pour un tacle dangereux, le joueur écope de 3 matchs de suspension. Éloigné de la compétition, il se blesse à l'entraînement, victime d'une elongation et ne jouera plus puisque la fin de la saison proclamée en France, mit un terme précoce à sa première campagne à Nice. Un bilan à l'entame mitigé mais qui se conclut par un enchaînement de bonnes performances, ponctuées par un total de 13 rencontres disputées pour 2 buts inscrits, enrichissant pour l'avenir.

Sa polyvalence lui aura permis de gagner la confiance de Patrick Vieira. En effet, le joueur, milieu axial de formation, a vu son poste évoluer au fil de la saison et des besoins de son équipe. Utilisé comme milieu central en équipe nationale, c'est pourtant au

poste d'ailier droit que le joueur aura le plus évolué cette saison.

Positionné dans un milieu en 4-3-3 ou en 5-3-2, le jeune de 20 ans a souvent joué comme un élément de couloir, revenant régulièrement dans l'axe pour prêter main forte à ses coéquipiers. Son physique frêle lui permettant de se débarrasser facilement de ses adversaires balle au pied, n'aura pas échappé à son entraîneur. Il aura disputé huit rencontres sur l'aile droite, deux comme milieu récupérateur et seulement trois comme central. Hicham Boudaoui aura donc réussi à s'intégrer, doucement mais sûrement, au haut niveau d'un Championnat européen, visible dans la cohésion qu'il aura créée avec son coach et dans son évolution notable au fil des rencontres. Dans une interview récemment accordée à Nice-Matin, il déclare ainsi vouloir possiblement effectuer toute sa carrière à l'OGCN. En attendant la suite, il y découvrira, par ailleurs, l'Europa League la saison prochaine. Son titre de meilleur espoir niçois marque, donc, le potentiel qu'on lui présentait en Algérie, qui semble devenir une réalité prégnante, construite dans la continuité.

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR



21h00



Obélix est tombé amoureux de la belle Falbala, qui est déjà fiancée à Tragicomix. Le brave tailleur de menhirs a le cœur brisé mais les deux tourtereaux sont enlevés par les Romains pour être offerts à César lors de son triomphe. Emmenés de camps en camps, ils finissent dans une prison de Rome en attendant d'être livrés aux fauves. Astérix, Obélix et Idéfix partent à leur recherche et s'engagent dans la légion où ils sèment la pagaille. Arrivé à Rome, Astérix perd sa gourde de potion magique et est fait prisonnier à son tour. Obélix le libère et les deux hommes deviennent gladiateurs dans l'école du cruel Caius Obtus

INSPECTEUR BARNABY TUER AVEC MODÉRATION



21h00



Lors d'une dégustation de vin sur le domaine viticole des Carnevon, une invitée fait un malaise et décède. L'autopsie révèle qu'elle a été empoisonnée avec un fertilisant utilisé pour la vigne. Douze autres convives ont été hospitalisés. L'exploitation appartient à Diane et William Carnavon. Selon la légiste, le poison était contenu dans certains verres ; il s'agirait donc d'un acte délibéré. Par ailleurs, Diane et William Carnavon reçoivent régulièrement des menaces d'une association de femmes d'agriculteurs de la région. La responsable du groupe, Elspeth Rice, informe l'inspecteur Barnaby que l'exploitation du domaine viticole met en péril l'écosystème

LUCKY MAN DERRIÈRE LES MENSONGES



21h00



Le corps d'un chauffeur de taxi est découvert dans le Regent's Canal. En l'absence de trace de lutte, Harry pense qu'il s'agit d'un suicide, mais les images de la caméra de sécurité du taxi laissent penser qu'il s'agit d'un meurtre. Harry commence à se méfier d'Isabella

LES FUGITIFS



21h00



Libéré de prison après quatorze ans de détention pour braquage et autres vols, Jean Lucas est bien décidé à se ranger, mais le commissaire Duroc, qui n'en croit pas un mot, décide de le prendre en filature. De son côté, François Pignon, chômeur, n'a plus d'argent pour soigner Jeanne, sa petite fille, qui reste muette depuis la mort de sa mère. Il décide alors de s'attaquer à une banque mais l'affaire est menée si maladroitement que la police a tôt fait de cerner l'établissement. Pignon prend alors un otage, Jean Lucas, qui était entré à la banque pour ouvrir un compte. Dépité, et pour éviter de retourner en prison, Lucas prend la direction des opérations

LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE



L'HÉRITIÈRE



21h00



New York au XIXe siècle. Le riche docteur Sloper, veuf, désespère de marier sa fille Catherine, qui ne brille ni par sa grâce ni par sa conversation. Lors d'un bal, cette dernière est courtisée par Morris Townsend, un jeune homme aussi beau que désargenté. Quelque temps plus tard, Morris demande la main de Catherine. Mais le docteur Sloper, persuadé d'avoir affaire à un coureur de dot, la lui refuse et entraîne sa fille en Europe. À leur retour, les amoureux se retrouvent, toujours déterminés à se marier. Menaçant sa fille de la déshériter, le père de Catherine lui avoue le fond de sa pensée : au regard de ses attraits limités, Morris ne peut que convoiter sa fortune

LA TÉLÉ DES ANNÉES 80, LES DIX ANS QUI ONT TOUT CHANGÉ



21h00



De 1985 à 1989, tout s'accélère. En plus de la quatrième chaîne fraîchement lancée naissent la Cinq et M6. Mais cela ne s'arrête pas là : Francis Bouygues, le roi du béton, décroche à la surprise générale TF1 ! En 1985, la star, c'est Patrick Sabatier. Il est l'homme des nouveaux concepts comme «Le jeu de la vérité» ou «Avis de recherche». À partir de 1987, on passe son temps à chanter. Il y a jusqu'à cinq émissions de variétés par semaine dont les emblématiques «Sacree soirée», «Lahaye d'honneur» et «Champs-Élysées». C'est aussi le moment où des animateurs osent tout : Christophe Dechavanne avec «Ciel, mon mardi !» ou Thierry Ardisson dans «Bains de minuit»

MINCE ALORS !



21h00



Nina est jeune, jolie et ronde. Malheureusement, son mari Gaspard n'aime que les femmes très minces. Pour plaire à son mari, Nina accepte à contrecœur son nouveau cadeau : une cure d'amaigrissement à Brides-les-Bains... Là-bas, elle va faire la connaissance de Sophie, une belle avocate marseillaise qui veut tout contrôler, son corps, comme son cœur. Et d'Émilie, une mère de famille enveloppée qui clame partout que «Big is beautiful» alors que sa vie amoureuse est à l'arrêt et que son poids commence à la mettre en danger. La rencontre des ces trois personnalités va faire des étincelles

MOTIVE



21h00



Le magnat du bâtiment Neville Montgomery vient de perdre sa fille London. Le cadavre de celle-ci a été retrouvé dans une ruelle. London Montgomery avait fait de nombreux séjours en cure de désintoxication. Tout laisse à penser qu'il s'agit d'une overdose. Or le rapport du médecin légiste, Betty Rogers, révèle qu'elle a inhalé du «tétraxyle d'osmium», une poudre hautement toxique. Meurtre ou suicide ? La jeune femme s'était rendue à une soirée qu'elle avait quittée vers vingt deux heures. Elle s'y était disputée avec un certain Franco Vega qui n'est autre que le père d'Oscar Vega de la Crime !



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100007130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Web : www.lemidi-dz.com

Fadjr	04h14
Dohr	12h54
Asr	16h42
Maghreb	19h56
Icha	21h27

ENTRE LE 1^{ER} JUIN ET LE 1^{ER} AOUT

PRÈS DE 8.800 HA RAVAGÉS PAR LES FEUX

La direction générale des Forêts (DGF) a enregistré 1.216 foyers d'incendies, entre le 1er juin et le 1er août, ayant parcouru une superficie globale de plus de 8.778 hectares (ha), a-t-elle annoncé hier dans un communiqué. "Ces feux ont ravagé 2.846 ha de forêts, 3.245 ha de maquis et 2.687 ha de broussaille", indique la même source en précisant qu'elle enregistrait en moyenne 20 foyers quotidiennement et une superficie de 7,2 ha/foyer durant cette période.

La DGF indique que la wilaya la plus touchée par les feux de forêts durant la période considérée est celle de Tizi-Ouzou avec 1.767,5ha et 153 foyers (dont 414,5ha de forêts), suivie de Béjaïa (1.516,5 ha, 68 foyers dont 479ha de forêts), Tiaret (852,85 ha et un total de 32 foyers dont 258,3ha de forêts) et enfin Sétif avec 716,5ha et 23 foyers dont 366,5ha de forêts). Pour la période allant du 1er juin au 25 juillet, il a été enregistré 814 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie totale de 4.277ha dont 1.498 ha de forêts, 1.230 ha de maquis et 1.549 ha de broussailles, soit une moyenne de trois foyers/jour et une superficie de 5 ha/foyer.

Quant à la période comprise entre les 25 et 29 juillet, il a été enregistré 328 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie totale de 3.928ha ayant affecté une superficie de 1.254 ha de forêts, de 1.814 ha de maquis et 870 ha de broussailles, soit une moyenne de trois foyers/jour et une superficie de



12ha/foyer.

Les 26, 27 et 28 juillet, ont été marqués par une grosse vague de chaleur pour lesquels un BMS avait été mis par les services de la météo et transmis à toutes les conservations concernées par les incendies. Durant ces trois jours de canicule, il a été enregistré 207 foyers dans 24 wilaya avec une superficie parcourue par le feu estimée à 3.049ha dont 1.033ha de forêts, 1.399 ha de maquis et 617 ha de broussaille, soit une moyenne de 69 foyers/jours et une superficie 15ha par foyer. Concernant le bilan des deux jours de l'Aïd, la DGF a fait état de 134 foyers dont 59 incendies durant le premier jour et les chiffres provisoires évaluent les superficies affectées durant ces deux jours à 613 hectares (155 ha de forêts, 194 maquis et 264 ha de broussailles). La DGF énumère 26 wilayas affectées par les incendies durant ces deux jours :

El Tarf (27 foyers), Jijel (18 foyers), Tizi Ouzou et Skikda (10 foyers chacune) Médéa (8 foyers), Souk Ahras et Bouïra (6 foyers chacune), Batna et Sétif (5 foyers chacune), Khenchela, Blida et Mostaganem (4 foyers chacune), Annaba Tissemsilt, Oum El Bouaghi et Boumerdes (3 foyers chacune), Bordj Bou Arreridj, Tébessa, Guelma, Chlef, Sidi Bel Abbès, Aïn Defla et M'Sila (2 foyers chacune) Selon la DGF, le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts mis en place depuis le 1er juin 2020 sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre en cours.

Ce dispositif concerne 40 wilayas parmi lesquelles 37 ont été touchées par les incendies de forêts et trois ont été jusque-là épargnées (El Bayadh, Laghouat, et Naama).

DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL AMATEUR

LA FIFA RETIENT LE DOSSIER DE LA FAF

La Fédération internationale de football (Fifa), a retenu le dossier de la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne (FAF) pour participer à son nouveau programme de développement du football amateur, a annoncé l'Instance fédérale avant-hier soir sur son site officiel.

Le Département technique de la Fifa a retenu un certain nombre d'associations membres, dont la FAF, sur la base du dossier introduit par la DTN.

Le Directeur technique national, Ameur Chafik, "sera convié prochainement par Steven Martens, Directeur de la sous-divi-

sion technique de la Fifa pour débattre de l'enquête à mener et du projet proposé par la FAF". "La Fifa a la volonté de mettre en place un programme qui contribuera à accroître la participation et le nombre d'opportunités de pratiquer le football à travers le monde. Il est primordial de pouvoir compter sur l'implication d'acteurs internes et externes, tels que les associations régionales, les clubs, les organes gouvernementaux, les écoles, les communautés, le secteur privé et autres", explique l'instance fédérale dans un communiqué.

La Fifa, à travers son département technique,

a lancé cette année le projet "Développement des talents - analyse de l'écosystème du football" qui servira de base au programme de haute performance prévu pour 2021.

"A partir de ces mêmes principes, il a été décidé de créer un programme pour le développement du football amateur, d'autant que ce pan de l'écosystème du football occupe une place essentielle au sein des associations membres puisqu'il permet à tout un chacun (garçon, fille, femme et homme) de jouer au football, quel que soit son niveau, son âge, sa religion et son environnement", conclut la FAF.

CULTURE

Décès du musicien compositeur Saïd Bouchelouche

Le musicien compositeur et arrangeur, Saïd Bouchelouche est décédé dans la soirée de samedi à Alger, à l'âge de 45 ans, des suites d'une longue maladie, ont annoncé ses proches sur les réseaux sociaux.

Très jeune déjà, alors qu'il avait intégré les Scout musulmans algériens, il a commencé à s'intéresser à la musique, et appris tout seul, en autodidacte à jouer au piano, instrument de base à la composition, montrant une grande musicalité et un sens aigu de la mélodie.

Sa force d'inspiration et sa grande créativité lui ont valu d'être très vite découvert par les professionnels des séries télévisées et de la publicité, ainsi que par les producteurs de la chanson contemporaine, qui lui ont donné la possibilité d'exprimer ses talents dans différents projets qui connaîtront le succès et la réussite. Ayant assuré plusieurs arrangements à des génériques de feuilletons et travaillé avec des musiciens de renom, à l'instar de Noubli Fadhel, Saïd Bouchelouche a vite fait l'unanimité pour devenir durant les années 1990-2000, l'incontournable compositeur des feuilletons télévisés, ainsi que du théâtre et de la nouvelle scène de variétés. Parmi les travaux à travers lesquels il s'était distingué dans le domaine de la chanson, plusieurs titres réalisés avec entre autres chanteurs, Cheb Sid Ahmed El Harrachi, Allaoua, Kader japonais, Cheb Khaled, Rachid Kosayla, Djilil Palermo, ses albums, "Tendance 1 et 2", et récemment une chanson pour enfants célébrant la Journée nationale de l'enfance. Saïd Bouchelouche avait également collaboré dans le monde du 4e Art, signant plusieurs bandes son de différentes pièces de théâtre, à l'instar de "Chkoun Yekhdaâ chkoun", spectacle présenté récemment à Constantine, monté par le Théâtre régional de Skikda sur un texte et une mise en scène de Ahmed El Aggoune.

Côté télévision, il s'était notamment distingué avec des musiques génériques qui ont contribué à imprimer la réussite et le succès de plusieurs feuilletons dont, "Errabie el aswad" (2006), "El Imtihane Es'Saâb" (2007), "Kouloub fi sirae" (2008), pour lequel le défunt a été distingué en 2009 lors de la 6e "Nuit des du Fennecs d'Or", et "Eddikra el Akhira" (2010). Saïd Bouchelouche sera inhumé dimanche après midi à Alger, au cimetière de Baba Hassen.

IL ÉTAIT EN FUITE EN TURQUIE

L'adjudant-chef à la retraite Guermi Bounouira remis aux autorités

L'adjudant-chef à la retraite, Guermi Bounouira, qui avait fui l'Algérie, est entre les mains des autorités et comparaitra devant le juge d'instruction militaire aujourd'hui lundi, a indiqué hier dimanche, un communiqué des services de sécurité. "Sur ordre du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et en coordination entre nos services de sécurité et les services de sécurité turcs, l'adjudant-chef à la retraite Guermi Bounouira, qui avait fui le pays, a été remis jeudi aux autorités. Il comparaitra devant le juge d'instruction militaire lundi", a précisé le communiqué.

LE FOOTBALL NATIONAL EN DEUIL

Saïd Amara tire sa révérence

L'ancien joueur de la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN), Saïd Amara, est décédé hier dimanche à l'âge de 87 ans des suites d'une longue maladie. Né le 11 mars 1933 à Saïda (Ouest de l'Algérie), Saïd Amara avait entamé sa carrière de joueur au Gaité club de Saïda (1951-1953), avant de rejoindre le SC Bel-Abbès (1953-1956). Cet ancien milieu de terrain se fait connaître au RC Strasbourg (France) durant la saison 1956-1957. Il a été transféré ensuite à l'AS Béziers la saison suivante et y resta jusqu'en 1960, année qui le voit propulsé sous les feux des projecteurs en rejoignant l'équipe du FLN. En 1964, il arrive en finale de la Coupe de France avec les Girondins de Bordeaux. L'exercice suivant, il est de retour en Algérie, sous les couleurs du MC Saïda, remportant dès sa première saison la Coupe d'Algérie, en 1965. Il met un terme à sa carrière de footballeur en 1971, après avoir été entraîneur-joueur de la JSM Tiaret (1968-1971). Le défunt avait été sélectionneur de l'équipe nationale à deux reprises, entre 1972 et 1974. Il sera enterré dimanche après la prière du Dohr au cimetière de Saïda.